



Rapport d'activités



ÉDITO

Comme tous les ans, la communauté d'agglomération publie son rapport d'activités qui témoigne des actions engagées par l'intercommunalité dans tous ses domaines d'intervention.

Ce document est construit sur la base de l'organisation des services issue du projet d'agglomération «GrandAngoulême vers 2030» afin de mieux comprendre l'action de l'administration portée par le projet des élus.

Vous retrouverez ainsi les trois piliers du projet d'agglomération :

- une agglomération qui répond aux besoins de ses habitants ;
- une agglomération qui lutte contre le changement climatique ;
- une agglomération qui crée des emplois.

Le socle ressources vient composer la quatrième partie du rapport. L'année 2023 marque une nouvelle étape du développement des politiques de services de proximité : culture, sport, cohésion sociale en sont au cœur.

Sans oublier la feuille de route «Réussir la transition écologique» qui présente cette année l'ensemble des actions qui seront mises en œuvre ces prochaines années autour de 4 axes : le grand cycle de l'eau, la transition bas-carbone, la biodiversité et l'exemplarité de l'agglomération.

Enfin, GrandAngoulême poursuit sa stratégie économique en accompagnant les entreprises du territoire dans leur développement et en favorisant le rayonnement de l'agglomération pour attirer les talents.

L'ensemble de ces actions a pu être mis en œuvre grâce à un socle solide de ressources et cela malgré la survenue d'une cyberattaque au cœur de l'été dont les conséquences sont toujours présentes à l'heure d'écrire ces lignes.

Je veux ici saluer et remercier l'ensemble des élus et des services qui ont su réagir collectivement pour surmonter cette épreuve et permettre la poursuite des projets. Bravo et merci à toutes et tous.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Xavier BONNEFONT
Président de GrandAngoulême

SOMMAIRE

Le conseil de développement 3

Une agglomération plus proche de ses habitants 4>13

Enfance jeunesse Crèche, Relais petite enfance (RPE)	5
Habitat ORU	6
Santé Politique de la ville Cohésion sociale, Égalité femmes-hommes	7
Culture Patrimoine	8
L'Alpha	9
École d'art Conservatoire	10
Tourisme, camping Fleuve & baignades	11
Sport Forum Sport Santé Environnement	12
Nautilis Stade d'athlétisme	12
Gymnase Dirac Centre équestre	13

Un territoire qui lutte contre le changement climatique 14>21

Mobilité	16
Biodiversité Énergie	17
Grands projets urbains Foncier Friches Agriculture	18
Prévention, gestion et valorisation des déchets	19
L'eau GEMAPI et les eaux pluviales	20
L'assainissement	21

Un territoire qui crée des emplois 22>29

Entrepreneuriat & innovation	24
Économie Sociale et Solidaire (ESS), emploi et insertion	25
Immobilier et foncier d'entreprise	26
Implantation d'entreprises	26
Commerce Fibre et haut-débit	27
Marketing territorial Partenariats financiers	28
Krysalide / Espace Carat	29

Des moyens pour agir 30>39

Budget	32-33
Finances Ressources Humaines	34
Commande publique ADS	35
Vie institutionnelle et relations aux administrés Affaires juridiques	36
Direction des Systèmes d'Information (DSI) Communication Information Territoriale	37
Maintenance Patrimoine Patrimoine foncier et immobilier Espaces publics	38
Conduite d'opération Atelier mécanique	39



GRANDANGOULÈME



GrandAngoulême, c'est 38 communes :

Angoulême | Asnières-sur-Nouère | Balzac | Bouëx
Brie | Champniers | Claix | Dignac | Dirac | Fléac
Garat | Gond-Pontouvre | Jauldes | L'Isle d'Espagnac
La Couronne | Linars | Magnac-sur-Touvre | Marsac | Mornac
Mouthiers-sur-Boëme | Nersac | Plassac-Rouffiac | Puymoyen
Roullet Saint-Estèphe | Ruelle-sur-Touvre | Saint-Michel
Saint-Saturnin | Saint-Yrieix-sur-Charente | Sers | Sireuil
Soyaux | Torsac | Touvre | Trois-Palis | Vindelle | Vœuil-et-Giget
Voulgézac | Vouzan

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Le Conseil de développement, acteur reconnu de la démocratie participative, est une assemblée citoyenne composée d'habitants, d'acteurs et de représentants des communes. Il rend des avis et contributions sur les politiques publiques menées par l'agglomération.

- Des sujets de société et de transition abordés dans les groupes projets : mobilités, zéro déchet, Cartéclima !, alimentation et agriculture, l'après-crisis ;
- Le lancement d'un groupe projet sur l'eau et ses usages dont les travaux seront rendus en 2024 ;
- Un dialogue continu et renforcé avec l'agglomération notamment dans le cadre de la démarche Cartéclima ! ;
- De la récolte à la popote : une table ronde organisée en présence de professionnels et d'experts de la résilience alimentaire à l'occasion des Gastronomades ;
- Des temps pour « aller vers » les habitants pour recueillir leur avis sur les usages de l'eau ;
- Une communication renforcée autour d'une campagne de communication et le lancement d'une newsletter ;
- Une rencontre régionale organisée en juin 2023 à L'Alpha à Angoulême avec la participation de plus de 50 personnes représentant 18 Conseils de développement et le CESER Nouvelle-Aquitaine ;
- Des liens resserrés avec la Coordination Nationale des Conseils de développement autour de temps de travail et de rencontres comme à Nancy lors des 14^e rencontres ;
- Mobilité et précarité : le Conseil de développement a tissé des liens privilégiés avec des étudiants en Master 2 en Aménagement et Urbanisme (Paris 1) dans le cadre d'un travail partenarial.

 **72**
bénévoles

 Près de
1700
heures
d'engagement citoyen

 **5**
avis et contributions
rendus en 2023



Une agglomération plus proche de ses habitants

Une agglomération qui évolue d'une logique d'équipements à une logique de services, en complément de ceux proposés par les communes, en tenant compte des parcours de vie, c'est une des volontés politiques fortes de ce mandat, et cela s'illustre au quotidien. Au delà de la révision à mi-parcours du Plan Local de l'Habitat, les habitants de l'agglomération disposent désormais d'un « guichet unique » le service au public labellisé France Renov : GrandAngoulême Habitat.

La politique de renouvellement urbain se poursuit dans les quartiers de l'Étang des Moines à La Couronne et de Bel Air-Grand Font à Angoulême dans un contexte financier complexe qui a nécessité de revisiter le programme avec l'ensemble des partenaires. Fruits d'un travail commun entre 2 équipements de GrandAngoulême, l'École d'art et l'ALSH de Dirac, 24 places supplémentaires vont être proposées aux familles du secteur.

Grâce à l'accompagnement de l'agglomération, le Centre d'Information Jeunesse mobile a pu toucher plus de 2 000 jeunes du territoire.

La mise en œuvre d'un nouveau contrat de ville plus lisible et plus ramassé permet à l'agglomération de mieux accompagner les projets locaux.

Une politique en faveur de l'égalité femmes-hommes infuse au sein des différentes politiques publiques de l'agglomération en coordination avec la politique des ressources humaines de la collectivité en matière d'égalité professionnelle.

Soucieux du bien-être de la population, GrandAngoulême a créé une Maison Sport Santé au plan d'Eau à Saint-Yrieix-sur-Charente.

Dans le domaine du sport, le schéma directeur des équipements sportifs permettra aux communes et à l'agglomération de mieux connaître les équipements et pratiques sportives du territoire et de mieux appréhender les besoins d'investissements pour la prochaine décennie.

Au-delà de la programmation culturelle bien identifiée dans les équipements et dans les communes à travers les Soirs bleus, l'agglomération crée son futur Sentier métropolitain alliant randonnées et découverte culturelle du territoire.

Le travail se poursuit sur le développement du tourisme, à la fois fluvial avec le projet global Port l'Houmeau-Bourgine, la mise en exploitation privée du camping du plan d'eau de Saint-Yrieix, et le plan d'actions porté par l'office de tourisme sur le tourisme d'affaires.

En complément de ces nouvelles actions, chaque équipement poursuit son projet d'amélioration de la qualité d'accueil des usagers du territoire.



ENFANCE-JEUNESSE

GrandAngoulême gère 2 accueils de loisirs pour les 3-17 ans : l'un en régie directe (ALVEOLE, à Dirac, où est installée également la cuisine centrale Enfance-Jeunesse), l'autre via l'association Effervescentre, en multi-sites. Par ailleurs, GrandAngoulême assure aussi des missions de coordination Enfance-Jeunesse à l'échelle communautaire.

Coordination Enfance-Jeunesse :

- Participation active à 9 des 13 groupes de travail du SDSF (Schéma Départemental des Services aux Familles) piloté par la CAF, visant à améliorer le travail des professionnels et la vie des habitants par des propositions concrètes ;
- Métiers de l'animation : proposition d'actions ciblées sur la promotion du métier d'animateur suite à l'analyse des questionnaires adressés aux animateurs du territoire ;
- Dispositif « Aller Vers » dans le cadre de la convention avec le CIJ : 19 animations de l'Information Jeune mobile auprès des jeunes du territoire lors de manifestations locales. Ce projet a été reconnu au niveau national pour son exemplarité et a été présenté devant le Sénat le 15 décembre 2023 ;
- ALSH ALVEOLE (Dirac) :
 - Mise en place d'un travail commun avec l'École d'art de GrandAngoulême, pour accueillir des enfants sur le site de Dirac dans le cadre d'un projet culturel et éducatif, qui permettrait notamment d'ouvrir 24 places d'accueil supplémentaires.
- ALSH Effervescentre (Multi-sites Roulet/ Sireuil/Mouthiers) :
 - Arrivée d'un nouveau directeur et d'un coordinateur Enfance-Jeunesse sur un poste vacant depuis plusieurs mois ;
 - Augmentation des temps d'ouverture annuels de l'accueil extrascolaire (vacances) pour répondre aux besoins des familles.



1593

enfants et ados
ont fréquentés les 2 ALSH
pendant les vacances



7 à 8

projets par an
portés par des jeunes
jusqu'à 25 ans



135

enfants inscrits
à la crèche des Poussins

CRÈCHE, RAM

Les équipements Petite Enfance de GrandAngoulême comprennent la crèche des Poussins (98 berceaux répartis sur 2 sites de 49 places, à l'Isle d'Espagnac et à Champniers), le Relais Petite Enfance des « Petits Papillons » à Roulet et le RPE « Petit à PETIT » de Dignac. Les RPE accueillent également des Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP).

- Mise en place d'un service Accompagnant Santé Partagé avec le recrutement d'une puéricultrice qui intervient sur 11 crèches du territoire, conformément aux derniers décrets Petite Enfance. C'est une vraie plus-value pour les établissements et une satisfaction pour les communes.
- Crèche des Poussins :
 - Consolidation de l'équipe pluridisciplinaire avec le recrutement d'une psychomotricienne, financé en partie via un appel à projet régional. En complément du soutien aux équipes, elle porte des projets en lien avec la motricité et des actions parentalités.
 - Renforcement du pool de remplacement interne (un agent supplémentaire auprès des enfants) ; accueil d'une apprentie auxiliaire de puériculture en formation.
- Mise en place d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) au Relais Petite Enfance communautaire de Roulet. Cette matinée d'accueil, ouverte en septembre, répond au besoin exprimé par les familles en terme de soutien à la parentalité sur ce secteur. Elle prend la forme d'une itinérance du LAEP de Dignac, qui affiche régulièrement complet sur ses accueils.
- 3^e édition de la journée des Assistantes maternelles de GrandAngoulême, qui a accueilli 80 professionnelles à Krysalide le 25/11 pour échanger sur la Charte d'Accueil du Jeune Enfant.

GRANDANGOULÊME HABITAT

SERVICE PUBLIC D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT



HABITAT

L'agglomération a lancé l'évaluation à mi-parcours du Programme Local de l'habitat 2020-2025 afin de questionner les dispositifs en place et de s'adapter aux nouvelles réalités socioéconomiques et environnementales du territoire.

L'année 2023 a été également marquée par le développement du service public labellisé France Rénov : GrandAngoulême Habitat.

- Exemption aux obligations de la loi SRU (solidarité et renouvellement urbain) sur la période 2023-2025 des communes de Brie, Champniers et Roulet-Saint-Estèphe ;
- Signature du 1^{er} contrat de mixité sociale charentais entre la commune de Saint-Yrieix, GrandAngoulême, l'État et les 3 bailleurs sociaux sur la période 2023-2025 afin d'adapter les objectifs de production de logements sociaux de

la loi SRU ;

- Validation en Conférence Intercommunale du Logement du Plan partenarial de gestion de la demande et d'information du demandeur (PPGDID) afin de faciliter le parcours du demandeur de logement social ;
- Une trentaine de ménages accompagnés dans le cadre du Pass'accession : dispositif d'accession sociale à la propriété de GrandAngoulême ;
- 190 ménages accompagnés par l'Anah, GrandAngoulême et certaines communes dans leur projet de rénovation (énergétique ou maintien à domicile) avec une moyenne de 60 % d'aide publique sur la totalité du projet (enveloppe de 320 000€ pour GrandAngoulême).
- Extension du permis de louer sur les centralités des communes d'Angoulême, Ruelle-sur-Touvre, Gond-Pontouvre, l'Isle d'Espagnac et Soyaux en plus de la commune de La Couronne.

APPEL À PROJET 2023 EN SOUTIEN AU PARC SOCIAL

Enveloppe globale de près de 2 millions d'euros.

Production nouvelle : 205 logements sociaux pour une subvention totale de 1 541 150 €

Réhabilitation : 98 logements pour une subvention totale de 391 319 €



836
personnes
conseillées



332
rendez-vous
avec les techniciens
afin de préparer
au mieux leur projet

ORU

L'année 2023 a été marquée par la visite de la Directrice générale de l'ANRU à Bel Air – Grand Font à Angoulême et le lancement de la mission d'appui opérationnel sur ce quartier.

- Poursuite de la réhabilitation des 111 logements des bâtiments A,B,C (Étang des Moines) à La Couronne ;
- Fin des relogements du bâtiment A3 (Étang des Moines) ;
- Poursuite des études d'aménagement de l'Espace St-Jean (Étang des Moines) ;
- Lancement des travaux pour 4 opérations de reconstitution de l'offre de logements démolis, soit 46 % des opérations de reconstitution en travaux ;
- Démarrage des premiers relogements des ménages de l'immeuble Églantines (Bel Air – Grand Font) à Angoulême ;



- Signature de l'avenant n°1 à la convention multi-partenariale ORU ;
- Visite de la Directrice générale de l'ANRU à Bel Air – Grand Font ;
- Lancement d'une mission flash du pôle d'appui opérationnel de l'ANRU pour redéfinir la programmation urbaine du quartier de Bel Air – Grand Font.



SANTÉ

Les élus communautaires ont délibéré fin 2023 pour une prise de compétence facultative santé qui vient renforcer l'engagement de l'agglomération en faveur de la santé et du bien-être de tous ses habitants. La préparation du dispositif Panier Jeunes Pousses, qui vise à offrir des paniers de légumes bio aux femmes enceintes et à les sensibiliser à la santé environnementale, a également initié en fin d'année avec un objectif de démarrage mi-2024.

- Inauguration de la Maison Sport Santé GrandAngoulême (14 rue Plan d'Eau à Saint-Yrieix-sur-Charente) et démarrage des ateliers passerelles (sur place, en balnéothérapie au centre hospitalier et dans les maisons de santé pluriprofessionnelles) ;
- Organisation de 3 journées de découvertes du territoire pour les internes en médecine générale ;
- Présence sur 4 congrès / temps forts des professionnels de santé.


304
personnes
accompagnées par
la Maison Sport Santé

100
internes
ont participé aux journées
découverte du territoire



POLITIQUE DE LA VILLE

Vers un nouveau contrat de ville : l'année 2023 a été consacrée à l'évaluation du contrat de ville 2015-2022 et à la préparation du contrat suivant 2024-2030.

- Le 27 juin, l'ANCT a validé la géographie prioritaire du prochain contrat de ville de GrandAngoulême avec le maintien des 5 quartiers à Angoulême (Basseau Grande Garenne, Bel Air Grand Font, Ma Campagne), à Soyaux (le Champ de Manœuvre) et à La Couronne (L'Etang des Moines) ;

- Les 17 octobre et 19 décembre, 2 Carrefours des quartiers avec tous les acteurs associatifs et institutionnels des 5 quartiers prioritaires, ont permis de définir des éléments de construction du futur contrat qui interviendra au premier semestre 2024 ;


90
acteurs
regroupés pour
2 carrefours des quartiers

- Lancement de l'AMI « GrandAngoulême territoire de culture et de cohésion sociale » en lien avec la direction de la culture.

COHÉSION SOCIALE, ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

L'égalité femmes-hommes infuse au sein des différentes politiques publiques de l'agglomération en coordination avec la politique des ressources humaines de la collectivité en matière d'égalité professionnelle.

- La coordination interne « gens du voyage » avec l'ensemble des services concernés et le SMAGVC : suivi et coordination des projets, campagne 2023 aire de grand passage sur Roulet ;
- La mise en place de la mission égalité F/H : coordination de la politique des ressources humaines de GrandAngoulême en

matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et des politiques menées sur le territoire en faveur de l'égalité ;

- Déploiement du dispositif « demandez Angela » ;
- Événementiels liés au 8 mars et au 25 novembre en lien avec les équipements culturels ;
- En lien avec le service SIG, lancement d'une étude avec l'INSEE sur un portrait social du territoire communautaire ;
- Un poste et l'arrivée d'une assistante pour la direction cohésion sociale en février 2023 ;


+ de 100
commerçants volontaires
pour le dispositif Angela


20
actions
autour de 7 politiques
publiques



CULTURE

La direction de la culture et de la politique de l'image poursuit son ambition d'aller au plus près des habitants et des publics les plus fragiles.

L'année 2023 a marqué la finalisation du projet de développement culturel de l'agglomération 2022/2026 visant à faire rayonner les 38 communes à travers cinq grands enjeux culturels ;

- La lecture comme facteur d'inclusion et d'équité des chances pour la jeunesse et la toute petite enfance ;
- La nature comme territoire d'expression artistique et d'engagements écoresponsables ;
- La solidarité et l'équilibre territorial dans la conduite des politiques culturelles ;
- L'enseignement et l'éducation artistique : facteur d'émancipation de la personne et du citoyen ;
- La politique de l'image : enjeu de démocratisation.

Une politique de diffusion tournée vers le territoire se déroule chaque année, à travers Les Soirs Bleus auxquels

38 communes ont participé pour plus de **60 représentations** et Mars en Braconnne, qui a réuni en 2023, **7 communes** autour de **20 représentations.**

En 2023, le Sentier métropolitain de GrandAngoulême se construit pour une inauguration prévue en 2025 (9 repérages collectifs effectués, 22 projets artistiques produits).

2 190
jeunes
provenant de **51 structures**
ont pu bénéficier des parcours
d'éducation artistique et
culturelle

PATRIMOINE (PAH)

Vers une nouvelle convention Pays d'art et d'histoire étendue aux 38 communes...

Le label Ville et Pays d'art et d'histoire est décerné aux territoires qui animent, préservent et valorisent leurs patrimoines, architecture, paysages et cadre de vie.

Depuis 2022, GrandAngoulême renégocie sa convention Pays d'art et d'histoire signée avec l'État en 1997 pour 23 communes. De janvier à octobre, élus, techniciens et partenaires de l'agglomération ont défini ensemble les axes et le plan d'actions de la prochaine convention décennale. La nouvelle candidature de GrandAngoulême et la demande d'extension du label aux 38 communes seront examinées à la Commission régionale Patrimoine Architecture d'octobre 2024.

Tout au long de l'année, le service mène des actions pour tous les publics :

510 médiations / 18 459 pers. touchées dont 227 visites du Trésor de la cathédrale / 4 113 pers. (Rappel 2022 : 207 visites / 2 896 pers.)

UN PROGRAMME EXCEPTIONNEL CONSACRÉ À LA CHAPELLE D'OBEZINE D'ANGOULÊME

- 2 conférences pour tout savoir de la « Sainte chapelle angoumoisine »
- 11 visites exceptionnelles pour (re)découvrir le monument et ses vitraux
- 2 ateliers enfants pour expérimenter la technique du vitrail et l'art de la couleur



15
médiations



722
personnes



ALPHA

Lieu de vie et de rencontre pour tous, riche d'une collection de 180 000 livres, cd, dvd, jeux vidéo et livres anciens, la médiathèque l'Alpha coordonne également un réseau informatisé de 17 bibliothèques communales.

- Mise en œuvre d'un nouvel organigramme favorisant le développement de projets transversaux, de l'inclusion numérique et sociale ;
- Lancement du premier mois thématique, événement transversal visant à proposer aux usagers des espaces de réflexion, d'apprentissage et de débat en se confrontant à des questions d'actualité. En 2023, « Femmes en lumière » s'est emparé de la place des femmes dans la société ;
- Structuration d'une offre de soutien numérique personnalisé afin de contribuer à réduire la fracture numérique et initier les publics à l'utilisation de ces ressources ;
- Réorganisation des services suite à la cyberattaque avec la mise en place de prêts manuels afin de permettre la continuité de service ;
- 2^e édition de l'Alphabulleuse le samedi 16 septembre rassemblant près de 3 000 personnes ;
- Accompagnement d'étudiants de l'INSPÉ autour d'un projet sur le matrimoine local enfoui dans le cadre des Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (PEAC)

LA NEF

La production de concerts en 2023

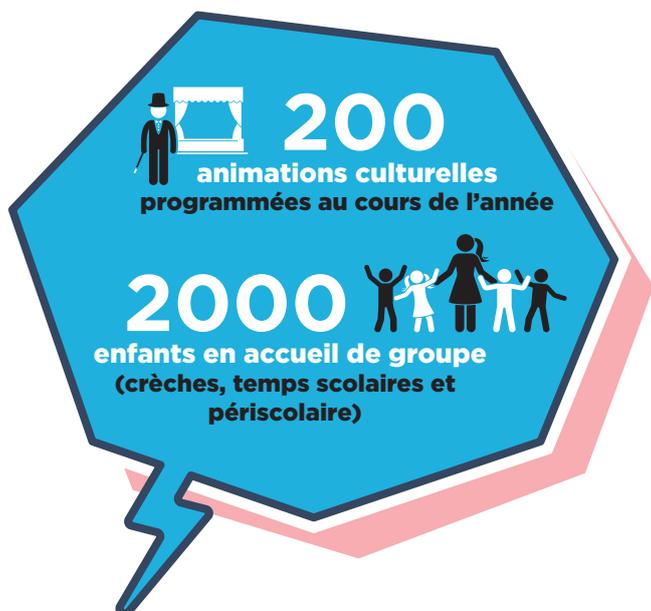
- 14 681 spectateurs, 823 abonnés, 41 concerts produits ;
- Prix moyen du billet d'entrée : 11.30 € ;
- Age moyen des abonnés : 32 ans ; 1 spectacle jeune public par trimestre, 1 dimanche en famille par trimestre ;
- 66% des groupes produits sont des groupes « découverte », 28 groupes locaux diffusés ;
- Collaborations avec : Musiques Métisses, le Théâtre d'Angoulême, la Cité de la Bande Dessinée, le Festival de la Bande Dessinée, les Abattoirs à Cognac, etc....

L'aide à la création et la répétition en 2023

- 3 349 h de répétition pour 345 personnes qui portent 149 projets (hors ateliers et cours de musique) ;
- 19 résidences professionnelles organisées en salle de spectacle ;
- 15 groupes en voie de professionnalisation accompagnés (mise à disposition d'espaces de travail, aides à la production, formations) ;
- Collaboration avec le Conservatoire et l'École Départementale de Musique ;
- 1 tremplin annuel ; collaboration avec les bars-restaurants pour l'organisation de concerts découverte ;
- 1 session de poche par trimestre organisée en partenariat avec la médiathèque l'Alpha et notre média culturel ZaiZai pour mettre en avant la scène locale ;
- 7 ateliers / an : ateliers et classes de maître directement axés sur la pratique musicale ou bien orientés sur des thématiques liées à la gestion d'un projet musical, d'amateur à "semi-professionnel".

Les projets avec les scolaires et les publics en difficulté en 2023

- . 3 309 participants aux actions, 28 structures partenaires ;
- . 1 700 scolaires sensibilisés aux risques auditifs ;
- . 3 projets de parcours d'éducation artistique en partenariat avec GrandAngoulême ;
- . 3 résidences d'artistes en milieu scolaire.





ÉCOLE D'ART

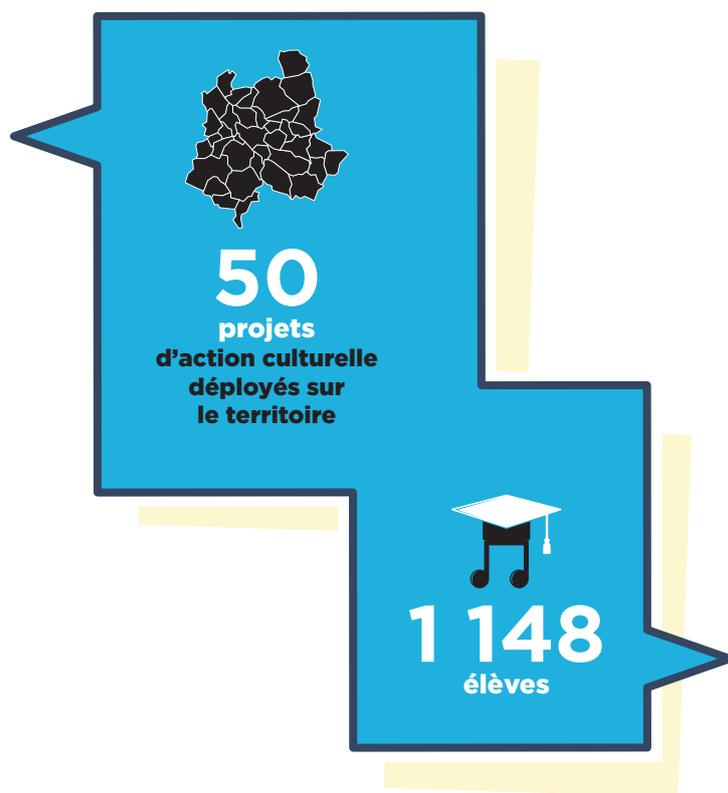
L'école d'art est un établissement basé sur trois sites où les élèves, des pratiques amateurs, scolaires et les étudiants en classe préparatoire se croisent en période scolaire et pendant les vacances scolaires.

- «Les Échappées», un programme d'ateliers de découverte de pratiques artistiques. Artiste invitée, Aude Samama. (7 artistes – 8 workshops – 199 participants) ;
- «Summer programm», résidence artistique pendant l'été au Labo, à Basseau. Rencontre et actions de médiation avec les habitants ;
- Accompagnement de deux classes préparatoires publiques aux concours d'entrée des écoles supérieures d'art et de design (30 étudiants) ;
- Accompagnement de 13 classes pour la réalisation d'un projet artistique dans le cadre des PEAC : 275 enfants sensibilisés ;
- Exposition de travaux d'élèves à l'hôtel de St Simon et sur le parvis de l'Alpha ;
- Exposition des travaux réalisés dans le cadre des EAC à l'Alpha ;
- Installation textile grand format au théâtre d'Angoulême ;
- Organisation d'une fête de Basseau par les étudiants de la classe prépa dans le cadre des ateliers de design social ;
- Participation aux Gastronomades, stands de céramique sur les marchés lors du festival ;
- Ateliers découvertes pendant les festivals, FIBD et La tête dans les nuages.

CONSERVATOIRE

Le conservatoire Gabriel Fauré poursuit sa démarche d'ouverture à tous les publics, éloignés ou fragilisés et renforce sa présence sur l'ensemble du territoire.

- Nouveau projet d'établissement adopté incluant une évolution des conditions d'accueil des usagers (réhabilitation) et la création d'enseignement en lien avec l'identité du territoire ;
- Ouverture de l'annexe « Nadia Boulanger » dans le quartier de l'Houmeau ;
- Renforcement de l'accueil des enfants en situation de handicap ;
- Mise en place d'un PEAC pour les écoles communales de Sireuil et Torsac ;
- Élargissement du dispositif « Viens voir la musique, la danse et le théâtre » aux élèves de maternelle.





TOURISME, CAMPING

GrandAngoulême mène une politique volontariste en faveur du développement touristique sur son territoire visant à répondre aux enjeux identifiés : la valorisation de la filière image/BD, la mise en tourisme des richesses du territoire à travers l'itinérance douce, le fleuve Charente et les activités de pleine nature, la structuration et le déploiement du tourisme d'affaires comme levier de développement économique.

- Reprise de la mission randonnée par GrandAngoulême, initialement confiée à l'Office de tourisme ;
- Travaux d'amélioration de la coulée verte / Flow Vélo à Bourguine ;
- Démarches engagées pour l'amélioration de la coulée verte / Flow Vélo sur les communes de Trois Palis et Linars ainsi qu'au niveau du chemin de halage à Angoulême ;
- Finalisation de la procédure de mise à bail du camping du plan d'eau à St Yrieix ;
- Réflexion engagée pour la création d'une maison du tourisme à Angoulême ;
- Diagnostic réalisé pour le développement du tourisme d'affaires ;



FLEUVE & BAINNADES

La mission Fleuve, portée par GrandAngoulême, revêt un enjeu politique fort de cohésion territoriale par la transversalité des projets concernés, autour des axes de la mobilité douce, de l'environnement, du tourisme, du sport, de la culture et du patrimoine.

- Signature d'une convention de groupement de commandes avec le département de la Charente pour l'aménagement de Port L'Houmeau ;
- Travaux de mise en valeur et labellisation Tourisme & Handicap de la baignade de Vindelle ;
- Mise en tourisme des bords de Charente dans le cadre de la Flow Vélo ;
- Réflexion engagée autour de la création d'une baignade urbaine à Bourguine.



SPORT

L'action de GrandAngoulême se traduit par l'intermédiaire de deux compétences, une compétence optionnelle avec la gestion des équipements d'intérêt communautaire et une compétence facultative pour l'animation du territoire et le soutien à certains clubs.

- Consultation et lancement du schéma directeur des équipements sportifs à l'échelle du territoire ;
- Le fonds de concours sport est le fonds de concours le plus sollicité avec 16 communes bénéficiaires en 2023 ;
- Le soutien réaffirmé à 11 clubs amateurs, semi-professionnels et un club professionnel, 24 sportifs de haut niveau et 14 manifestations ;
- Développement des Parcours d'Éducation des Activités Physiques et Sportives (PEAPS) surtout en direction de l'équitation et du savoir rouler à vélo ;
- Un regroupement phare, le Forum Sport Santé Environnement ;
- La valorisation du label Terre de Jeux à travers différentes actions.


208 500 €
 dédiés au seul club
 professionnel du territoire

276 000 €
 consacrés au fonds de
 concours sport


152 000 €
 en soutien
 aux clubs amateur
 et semi-professionnel,
 aux sportifs de haut niveau
 et aux manifestations sportives



FSSE

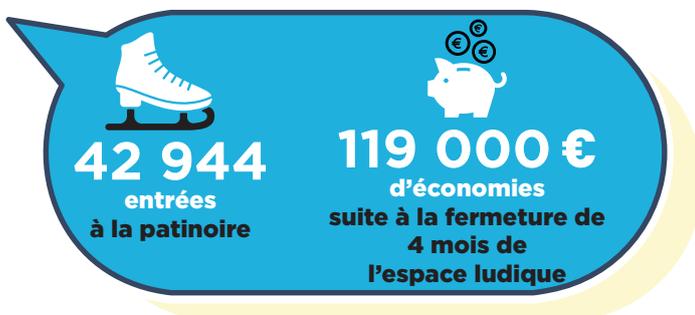
La 14^e édition du Forum est marquée par le retour de l'équitation avec la présence de l'UCPA – Centre équestre de GrandAngoulême et l'arrivée de la Maison Sport Santé de GrandAngoulême après son ouverture en avril 2023.

- Plus d'un tiers des communes contribuent chaque année à l'organisation de cette manifestation ;
- Le Forum permet aux communes de se libérer de l'organisation d'un « forum des associations sportives » ;
- Des associations issues de 21 communes de GrandAngoulême ;
- Un partenariat public/privé ;
- 1^{ère} édition réalisée sans contrainte sanitaire depuis le Covid ;
- Changement de l'équipe d'organisation ;
- Plus de 10 000 visiteurs sur l'ensemble du week-end ;
- 2 000 bénévoles et encadrants ;
- 144 exposants présents pour promouvoir leurs activités ;
- 32 espaces de pratique intérieurs et extérieurs.



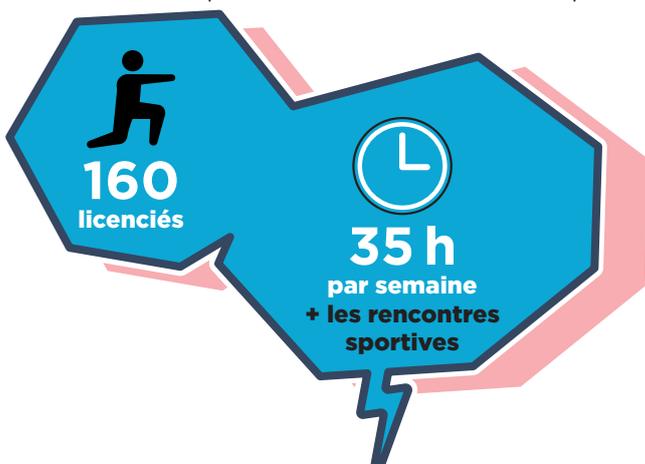
NAUTILIS

- Fermeture partielle de la partie aquatique (espace ludique) de janvier à avril 2023, dans le cadre d'un plan global de sobriété énergétique à l'échelle de l'agglomération, suite à la flambée du coût des fluides ;
- Confirmation de la croissance de la fréquentation de la patinoire avec une augmentation de 42% par rapport à 2019 ;
- À l'inverse, la partie aquatique n'arrive toujours pas à retrouver sa fréquentation d'avant Covid (350 000 passages en 2019 contre 255 000 en 2023) ;
- Quelques jours de fermeture lors de la période estivale, en raison de casses au niveau du réseau principal d'eau, dues au vieillissement de l'équipement.



GYMNASE DIRAC

- Utilisation par 4 associations sur 19 créneaux par semaine ;
- Utilisation par le centre de loisirs mercredi et vacances scolaires ;
- Utilisation par 3 écoles primaires sur 1 cycle ;
- Rencontres sportives le week-end sur la saison sportive.



STADE D'ATHLÉTISME

- Ouverture de la 2^e aire de lancer (disque et marteau) ;
- Création d'une nouvelle aire de fitness extérieure ;
- Une fréquentation globale en hausse de 10% avec 8 300 personnes qui ont utilisé dans l'année les 2 pistes et les ateliers pour la pratique de l'athlétisme.



CENTRE ÉQUESTRE

- Accueil de 12 classes scolaires avec le Parcours d'Éducation aux Activités Physiques et Sportives (PEAPS) ;
- Première édition de l'UCPA JUMP en Juillet 2023 ;
- Rénovation des espaces d'accueil du public.





**Un territoire qui lutte
contre le changement climatique**



En 2023, GrandAngoulême a intensifié ses efforts de transition écologique. L'urgence climatique se retrouve au cœur des politiques publiques communautaires et mobilise des moyens sensiblement renforcés.

L'agglomération poursuit son ambitieux programme de transition en matière de mobilité par le développement et l'encouragement au changement de pratiques : vélo, marche à pied, transports collectifs urbains et ruraux, sensibilisation des employeurs, enquêtes usagers, nouveau service de conseil en mobilité...

L'attention portée à la biodiversité se confirme, suite à la livraison de l'Atlas. Le recensement du vivant a servi de socle à la définition d'une stratégie et nourrit désormais les réflexions engagées dans le cadre de la révision des documents de planification. Un volet foncier de cette politique de biodiversité est également en préparation.

L'accent a aussi été mis sur la politique énergétique, avec la poursuite du plan de sobriété, la recherche de sources d'énergie diversifiées et le programme, partagé avec les communes, d'amélioration de la performance thermique des bâtiments.

Le rôle de catalyseur joué par l'agglomération auprès de ses communes est également marqué en matière de résilience alimentaire, qu'il s'agisse de certifier les cantines scolaires ou de favoriser la transition des pratiques agricoles.

Autre volet marquant de la lutte contre le changement climatique, la politique de prévention des déchets, a connu une actualité riche en 2023, avec la mise en œuvre anticipée du tri des déchets alimentaires.

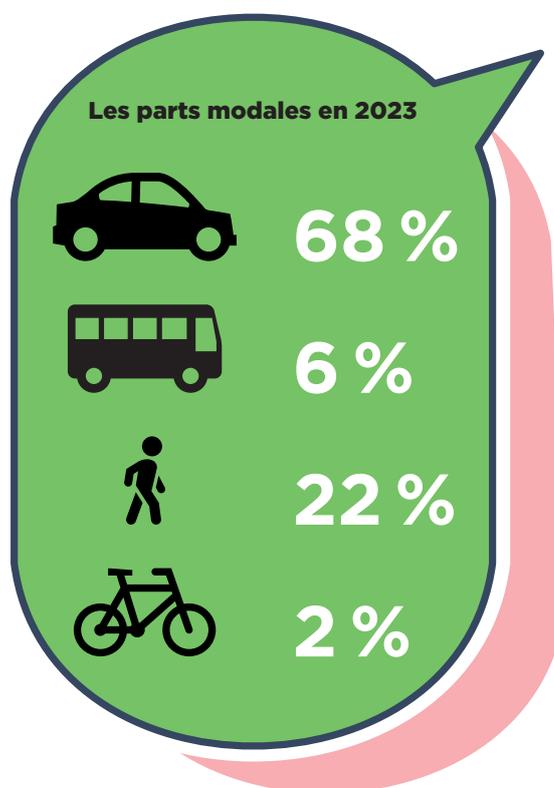
Enfin, GrandAngoulême est plus que jamais l'acteur essentiel de la politique de l'eau, comme en témoigne la livraison de la nouvelle usine de production d'eau potable. Sécurisation de l'approvisionnement, protection de la ressource et gestion des risques restent des axes majeurs de la politique de l'eau de l'agglomération, mobilisant des investissements très importants.



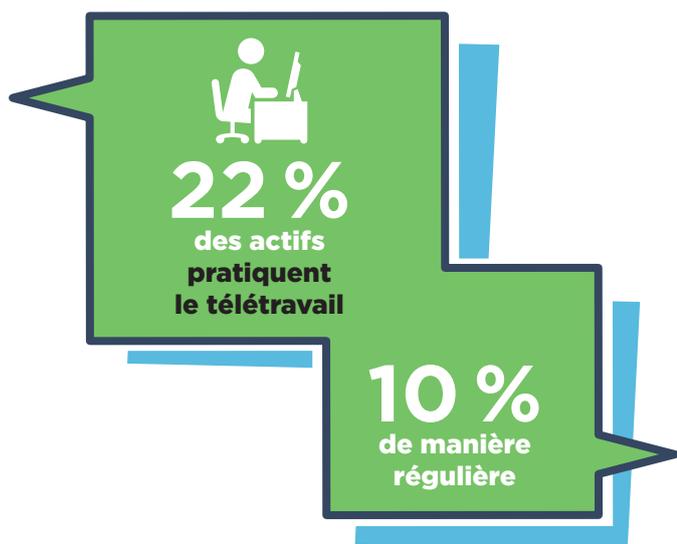
MOBILITÉ

En replaçant l'usager au cœur de la définition du service, GrandAngoulême s'engage au travers de sa politique de mobilité à proposer un bouquet de solutions adaptées aux contextes et besoins territoriaux, à la topographie du territoire et aux évolutions sociétales.

- Réalisation d'une enquête Mobilité Certifiée Cerema (EMC2) au 1^{er} semestre 2023 : 3 500 habitants de l'agglomération interrogés sur leurs habitudes de déplacement ;
- Création de nouvelles offres tarifaires au 1^{er} juin 2023 pour renforcer l'usage du bus : gratuité pour les moins de 6 ans et les + de 65 ans non imposables, abonnement à tarif réduit pour les 18/25 ans (étudiants et apprentis), offre découverte 1 mois pour les nouveaux clients (sans abonnement depuis + de 3 ans) ;
- Mise en place en septembre 2023 de nouveaux services de transport : nouvelles lignes sur Roulet St Estèphe, Claix et Asnières-sur-Nouère et intégration de Plassac-Rouffiac au service TAD möbius ; offre renforcée à Champniers, Fléac, le quartier de l'Houmeau, la ferme des Valettes et le centre équestre ;
- Lancement de l'expérimentation VéloModalis, service de vélos en libre accès le long de la ligne TER Angoulême/Royan avec 25 stations dont 7 sur GrandAngoulême et définition du périmètre de l'expérimentation « Navette électrique Coeur d'Agglo » (mise en service en 2024) ;



- Recondution du dispositif de Prime d'aide à l'achat de vélo qui a été élargi en 2023 aux vélos mécaniques et de réemploi pour permettre un accès facilité à certains publics (foyers modestes, apprentis-étudiants) ;
- Inauguration du Pôle d'échanges multimodal Sud Angoumois -La Couronne le 13 décembre 2023 et réouverture de la halte ferroviaire ;
- Démarrage des travaux BHNS sur les extrémités de lignes (Soyaux, Ruelle-sur-Touvre, La Couronne) et poursuite des études sur les secteurs en cœur d'agglomération ;
- Co-construction avec les communes du schéma des aires de covoiturage de l'agglomération ;
- Création d'un service « Conseil en mobilité » au sein de l'agglomération au service du territoire et des employeurs pour impulser une dynamique visant à encourager les changements de comportement ;
- Organisation en partenariat avec l'ADEME, du challenge de la mobilité en juin 2023 : 29 établissements mobilisés, représentant 497 salariés.





BIODIVERSITÉ

Depuis 2020, la biodiversité, avec le lancement de l'atlas de la biodiversité intercommunale, devient un marqueur fort de l'action de la collectivité qu'elle souhaite décliner dans tous ses modes d'actions : planification territoriale, accompagnement des acteurs, sensibilisation du grand public.

- Validation de la stratégie intercommunale de biodiversité 2023-2028. Elle est déclinée en 5 axes et 25 actions. Elle se situe en complémentarité de la feuille de route transition écologique votée en mai 2023 ;
- 3 commissions territoriales finales des secteurs du territoire inventoriés écologiquement par la fédération de pêche et Charente Nature en 2022 au titre de l'atlas de biodiversité intercommunale ;
- Lancement d'une étude de stratégie foncière et de maîtrise d'usage pour la préservation de la biodiversité avec un atelier partenarial sur les secteurs prioritaires d'action le 5 décembre ;
- Exposition Animal ! sur le parvis de l'Alpha pour mieux comprendre le vivant qui nous entoure ;
- Suivi des études environnementales sur des projets d'aménagement.

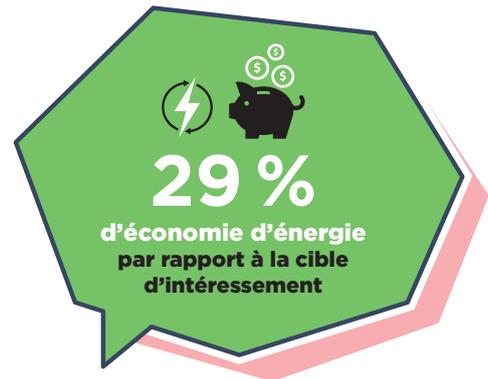
300 000
données

faunistiques et floristiques
utilisées pour l'atlas de la
biodiversité intercommunale

110
classes
accompagnées
sur la biodiversité

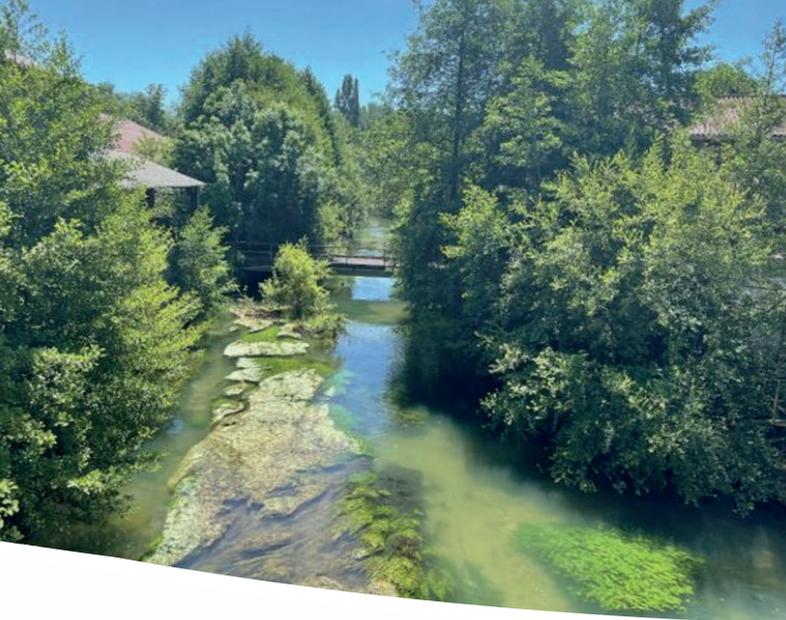
ÉNERGIE

Le service Énergie réalise des missions permettant la mise en œuvre de la stratégie de transition énergétique de l'agglomération (suivi des consommations d'énergie et d'eau du GrandAngoulême, Conseil en Énergie Partagé (CEP) auprès de 28 communes).



- Suivi du plan de sobriété de l'agglomération ;
- Groupement d'achat d'énergie : lancement du marché gaz 2025 et du marché électricité 2024/2025 ;
- Élaboration du schéma directeur énergie de l'agglomération basé sur la réalisation de 14 audits énergétiques des principaux bâtiments (programme ACTEE) ;
- Étude d'opportunité de mise en œuvre d'autoconsommation collective sur le patrimoine de l'agglomération ;
- Conseil en Énergie Partagé : mise en place d'un accompagnement pour la valorisation des travaux éligibles aux CEE pour les communes ;
- Accompagnement des communes pour les demandes de subventions au fond vert (volet rénovation énergétique).





GRANDS PROJETS URBAINS / FONCIER / FRICHES

GrandAngoulême a mis en œuvre les conventions conclues avec la Banque des Territoires et l'Agence nationale de cohésion des territoires sur la reconquête des friches.

- Lancement de la mise à jour du fichier des friches réalisé en 2020 en interne ;
- Définition d'une stratégie d'intervention sur les friches confiée à l'Agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine (A'Urba) -volet diagnostic avec identification des besoins en foncier du territoire en 2023 ;
- Études sur un site test privé en collaboration avec son propriétaire (ex papèteries de Veuze à Magnac-sur-Touvre), et un site test public (îlot autour de l'ancienne piscine de Montauzier à Angoulême).



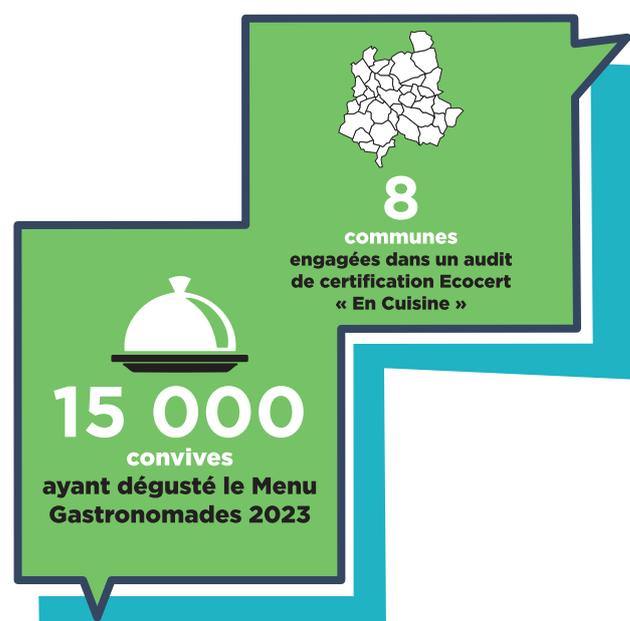
Sur les grands projets d'aménagement, poursuite des réflexions et début de travail opérationnel sur le site de la SNPE à Angoulême.

- Étude avec l'EPF Nouvelle-Aquitaine sur l'acquisition foncière ;
- Inventaires faune-flore sur les 177 hectares du foncier SNPE ;
- Étude sur l'amélioration de la desserte routière de la zone d'activités des Agriers et du site SNPE

AGRICULTURE

Le Projet Agricole et Alimentaire a poursuivi sa feuille de route opérationnelle pour mettre en œuvre la résilience alimentaire autour des enjeux de renouvellement des exploitations, de pratiques agricoles et alimentaires durables et de relocalisation des filières.

- **Installation et transmission** : travail engagé avec les communes pour développer l'espace test en archipel sur des parcelles communales et/ou privées, appartenant à des agriculteurs et/exploitants agricoles ;
- **Accompagnement des changements de pratiques vers l'agroécologie** : collaboration resserrée avec le Département de la Charente au profit de la structuration de la filière de l'approvisionnement en plants locaux ;
- **Pédagogie et alimentation** : accompagnement de 8 communes volontaires pour engager une démarche de certification de leur restauration scolaire, au travers du label Ecocert « En Cuisine » : mise en lien avec et prise en charge de l'audit ;
- **Structuration des filières alimentaires locales** : poursuite de la structuration d'un Marché d'Intérêt Local, via la mobilisation des acteurs professionnels et l'identification d'un site pouvant accueillir le projet. Mise en place d'une filière blé-farine-pain locale, en partenariat avec les Moulins Centre Atlantique, et inauguration de la baguette charentaise en novembre aux Gastronomades.

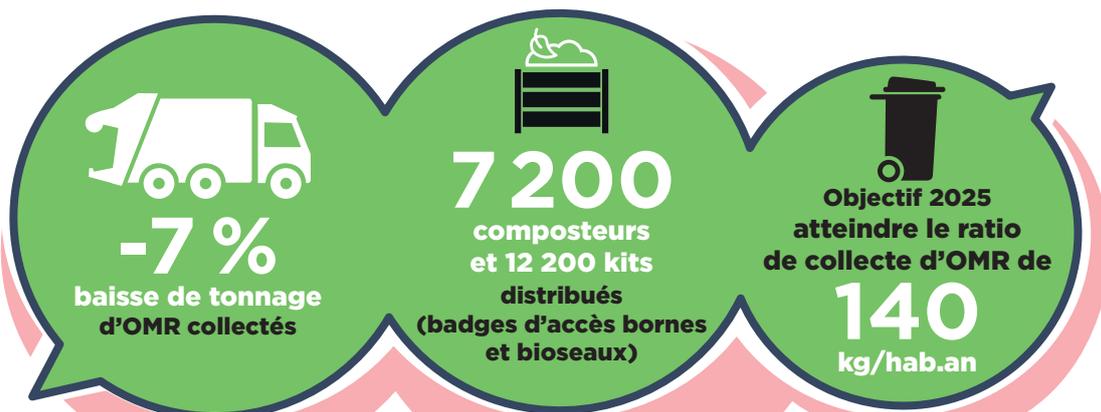




PRÉVENTION, GESTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

« PRÉPARER » : mot clef qui définit le mieux l'activité du service Déchets Ménagers en 2023. Préparer tous nos concitoyens au changement majeur de la décennie : trier à la source ses déchets alimentaires et ne plus les jeter dans son bac noir. Préparer la collecte tous les 15 jours du bac noir, allégé des déchets alimentaires maintenant transformés soit en compost (composteurs) soit en biogaz (bornes). Préparer le futur « lieu partagé dédié à la prévention des déchets » qui accueillera fin 2024 les associations partenaires.

- Distribution en place publique des équipements pour le tri des déchets alimentaires (15 communes supplémentaires dotées soit 33 au 31/12) ;
- Travail préparatoire sur l'organisation des distributions d'équipements pour le tri des déchets alimentaires (reste 5 communes à équiper en 2024) ;
- Démarrage du calibrage des tournées « OMR » (bac noir) pour généraliser la fréquence de collecte tous les 15 jours sur les 38 communes et construire une grille cohérente de tournées sur 2 semaines ;
- Poursuite de la sécurisation des tournées conformément à la recommandation R-437 de la CNAM ;
- Développement des sites de compostage public (94 sites actifs au 31/12 = + 40 % par rapport à 2022) ;
- Poursuite de la mise en service des bornes à déchets alimentaires en concertation avec les communes ;
- Développement de la communication digitale, dont mise en service d'une nouvelle carte interactive ;
- Inauguration du Centre Technique Pré-Collecte (103 route de Saint-Michel à La Couronne) : sacs, bacs, composteurs, badges, bioseaux : tous disponibles toute l'année sur ce site.





L'EAU

S'il y a un élément dont il ne serait question de se passer, il s'agit bien de l'eau. Le service eau potable de GrandAngoulême assure quotidiennement le suivi de ses délégataires présents sur le territoire. Il garantit par ailleurs la mise en application d'un programme pluriannuel de renouvellement et de modernisation des ouvrages et des réseaux avec pour objectif permanent de s'assurer du respect de la réglementation en vigueur en matière d'eau destinée à la consommation humaine (EDCH).

- Modernisation de l'usine de traitement d'eau potable du Pontil (Touvre) : la mise en distribution de l'eau a débuté en juillet 2023 ;
- La poursuite de l'application des actions contenues dans l'arrêté préfectoral concernant la mise en place des périmètres de protection des sources de la Touvre du 11 mars 2022 ;
- Les eaux du forage du Moulin de Baillarge (Bouëx) sont traitées à l'usine de Touvre (grâce aux 7 km de canalisations) ;
- Poursuite de la réflexion sur la démarche préservation de la ressource du captage des sources de la Touvre : l'étude co-portée par GrandAngoulême et l'EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin) Charente a défini l'Aire d'Alimentation de Captage, où un programme d'actions co-construit avec les acteurs du territoire (Départements Charente, Dordogne et Haute Vienne) sera fini courant 2024 ;
- Lancement de la phase 1 du PGSSE (Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau) sur le secteur Sud et secteur Nord ;
- Lancement du Schéma directeur d'alimentation en eau potable ;
- Lancement des travaux de réhabilitation des réservoirs Les Gentils à Mornac (Avril 2023) et de Romainville à Rouillet-St-Estèphe (fin août 2023).



LA GEMAPI ET LES EAUX PLUVIALES

Un important travail de fond s'est amorcé début 2023 pour accompagner l'ampleur prise progressivement par la thématique dans les dossiers traités au sein de l'agglomération.

- Avis consulté désormais dans le cadre de l'instruction des documents d'urbanisme ;
- Syndicats GEMAPI: plans pluriannuels de gestion approuvés sur 8 bassins versants. PPG Argence, Charreau et Bandiat/Tardoire/Bonnieure en cours d'élaboration ;
- Participation active aux réunions Cartéclima ! en prévision de multiples changements ;
- Inventaire des réseaux d'eaux pluviales et des problématiques de gestion auprès des 38 communes (en cours, travail de fond) en préparation d'un futur schéma directeur ;
- Travail conjoint GrandAngoulême/SyBRA (Syndicat des bassins des rivières de l'Angoumois) pour définir la manière d'intégrer la connaissance du cheminement de l'eau (ruissellement/inondation) aux futures zones à urbaniser ;
- Suivi GA/SyBRA et documentation des inondations de novembre et décembre ;
- Approbation du projet de Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) complet porté par l'Établissement Public Territorial du Bassin Charente et du projet de Plan Intercommunal de Sauvegarde ;
- Travaux de maintenance des canalisations sur l'ensemble du réseau pluvial de GrandAngoulême.



15 à 20
dossiers d'urbanisme
étudiés pour avis technique



L'ASSAINISSEMENT

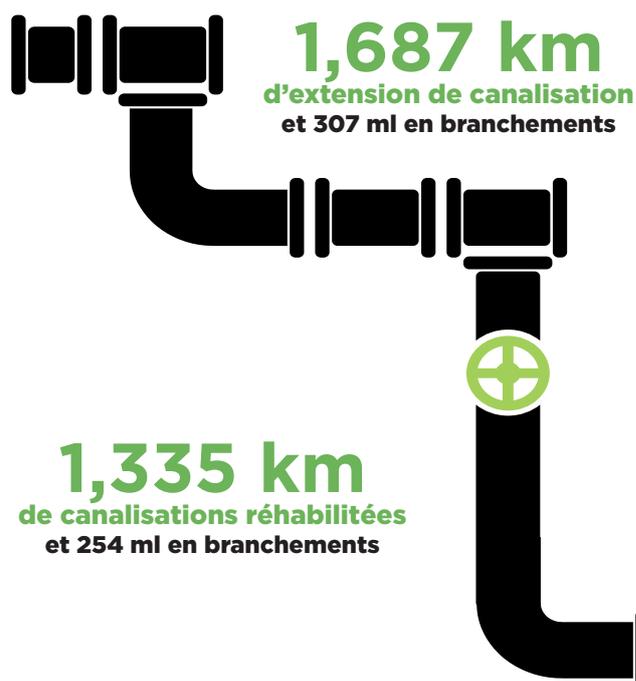
À l'issue de la restitution du Schéma Directeur Assainissement réalisé de 2018 à 2022, GrandAngoulême a souhaité revisiter ses projets en assainissement collectif issus de ce schéma, non encore entériné définitivement, pour y intégrer notamment les aspects du fonctionnement des infrastructures liés à la consommation en énergie, matériaux, bilan carbone...

À ce titre, GrandAngoulême, adhérent à Charente Eaux (CE) pour l'assainissement au sens large, a souhaité une relecture des conclusions du schéma directeur, pour y intégrer notamment les nouvelles solutions techniques et tendances en assainissement collectif et non collectif.

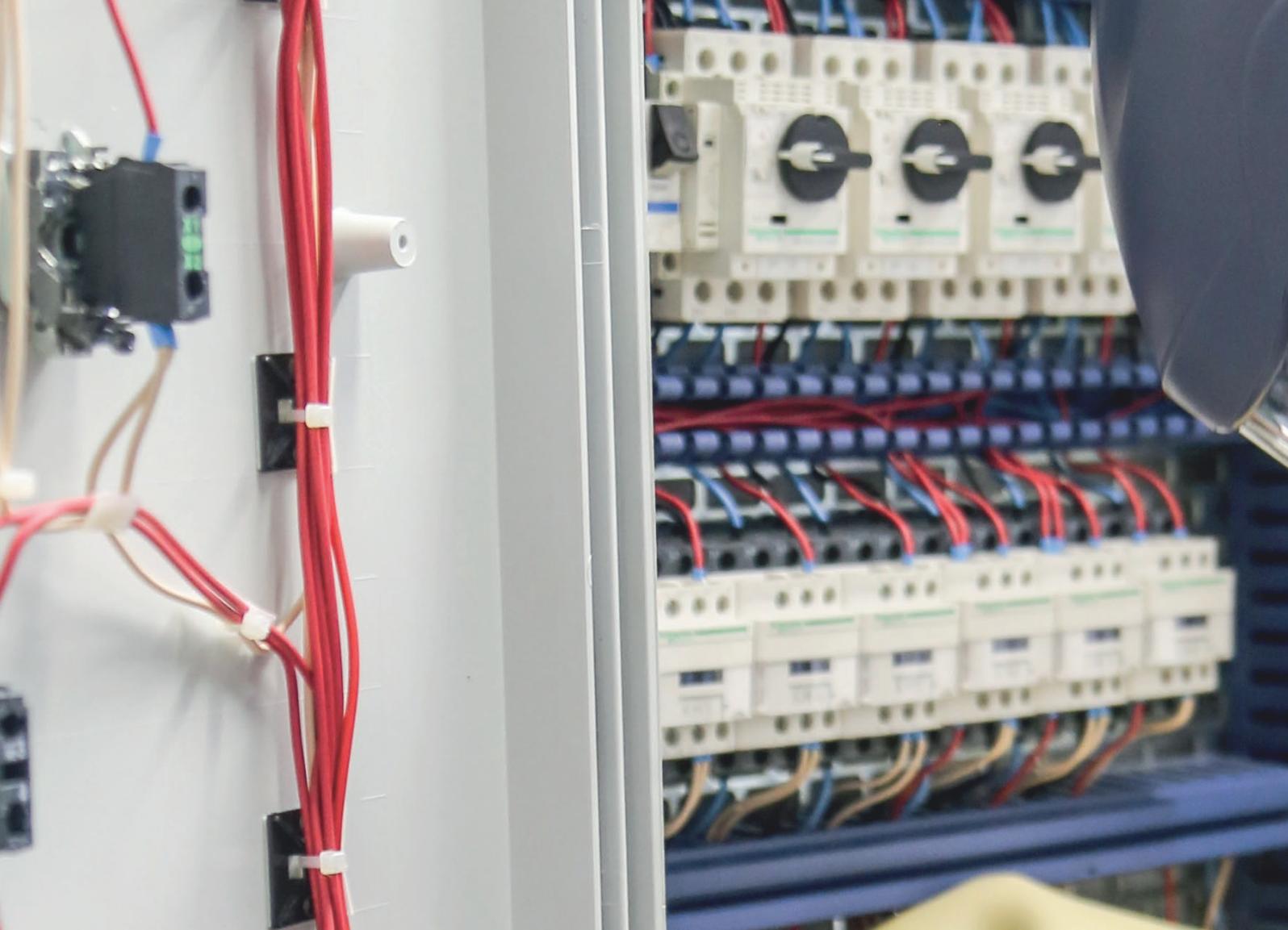
- Réhabilitation des réseaux EU rues de la paix et Gambetta à l'Isle d'Espagnac ;
- Réhabilitation des réseaux EU rue Denis Papin à l'Isle d'Espagnac ;
- Réhabilitation des réseaux EU Chemin de Fontbelle à Angoulême ;
- Réhabilitation des réseaux EU et AEP rue de la menthe à Champniers ;
- Création d'un réseau EU route de Charras à Sers ;
- Création d'un réseau séparatif EU rue de la Libération à La Couronne.



Par ailleurs, en terme de programmation de travaux en 2023, une partie a été axée sur la réhabilitation des réseaux d'assainissement existants et la lutte contre les Eaux Claires Parasites. Ainsi, sur les 992 km de réseaux EU existants, il a été réalisé par le Service Ingénierie Eau Potable et Assainissement :



Pour ce qui est des branchements neufs EU, 115 branchements ont été réalisés au cours de l'année 2023 soit un linéaire de 795 ml.



**Un territoire
qui crée des emplois**



Renforcer son attractivité et ses pôles d'excellence, accompagner les entreprises du territoire, garantes de sa dynamique économique, impulser de nouveaux modèles de développement, plus solidaires ou porteurs de transition, telles sont les lignes de force qui se dégagent des politiques mises en œuvre par GrandAngoulême, au service de la création d'activités et d'emplois.

La promotion de l'entrepreneuriat et l'aide aux porteurs de projets font partie des actions prioritaires développées par l'agglomération, avec par exemple en 2023, un fonds de soutien à l'immobilier d'entreprise rénové et revalorisé.

GrandAngoulême poursuit ses efforts en matière d'enseignement supérieur, afin de conforter son statut d'« agglomération étudiante » ainsi que l'offre de formation supérieure. Le maintien de l'accompagnement de l'École 42 et le lancement du projet de Maison de l'étudiant sont à ce titre, des marqueurs importants de l'année 2023.

Attentive à ses étudiants, l'agglomération l'est tout autant aux publics plus fragiles, en difficultés d'insertion professionnelle. L'action communautaire en ce domaine, se concrétise à travers le PLIE, la Mission Locale, la mise en œuvre des clauses sociales ou encore, le réseau des référents emploi au sein des communes membres.

Catalyseur de l'innovation technique, GrandAngoulême l'accompagne également au sein de l'économie sociale et solidaire, en fédérant les acteurs et en soutenant l'amorçage de projet.

L'offre foncière et immobilière en direction des entreprises, pour créer les conditions du développement, est plus que jamais une priorité de l'agglomération. Si, à ce titre, l'implantation confirmée d'Hermès, ou bien la livraison de la tranche trois du parc d'activités EURATLANTIQUE, sont des événements forts de 2023, la mobilisation foncière pour permettre de nouveaux développements dans le cadre des futurs SCOT et PLUI est un enjeu essentiel pour GrandAngoulême, auquel les élus portent une attention de tous les instants.

Autre sujet de vigilance et d'ambition pour le territoire : le commerce. A travers la mise en œuvre de son schéma directeur, l'agglomération veille à un développement équilibré de l'offre commerciale, respectueux de ses centralités. Ces dernières bénéficient des programmes Action Coeur de Ville et Opération de Revitalisation de Territoire dont l'élargissement a été préparé en 2023, d'une charte de la logistique urbaine, également signée cette année, et ont été le théâtre d'un événement d'animation et de valorisation (Made in France) à l'échelle intercommunale.

La recherche d'une attractivité renforcée mobilise enfin d'autres politiques, l'aménagement numérique, la coopération internationale, le marketing, qui contribuent à faire de GrandAngoulême, une agglomération connectée et qui rayonne, un territoire qui crée des emplois.



ENTREPRENEURIAT & INNOVATION

GrandAngoulême cible ses actions vers les publics quartiers, féminins, étudiants et privilégie les projets innovants ou comportant une valeur ajoutée pour notre territoire. Les dispositifs CitesLab, Prêt Croissance, Aide à l'immobilier ou Adel Tpe ainsi que le partenariat avec la Technopole Eurekatech permettent ainsi d'apporter des réponses opérationnelles.

ADEL TPE 16

Il s'agit d'un dispositif de financement des Très Petites Entreprises qui s'adresse aux entreprises artisanales, commerciales ou de services de moins de 10 salariés souhaitant réaliser des investissements matériels pour créer, développer ou reprendre une activité et contribuer ainsi à dynamiser le territoire, valoriser nos savoir-faire d'excellence et favoriser la création d'emplois. En 2023, 18 entreprises ont été soutenues par GrandAngoulême via ce dispositif.

Un projet marquant : **TUMULTE**

Création d'un café culturel qui permet d'allier convivialité et activités artistiques et culturelles.

Aide à l'Immobilier d'Entreprises

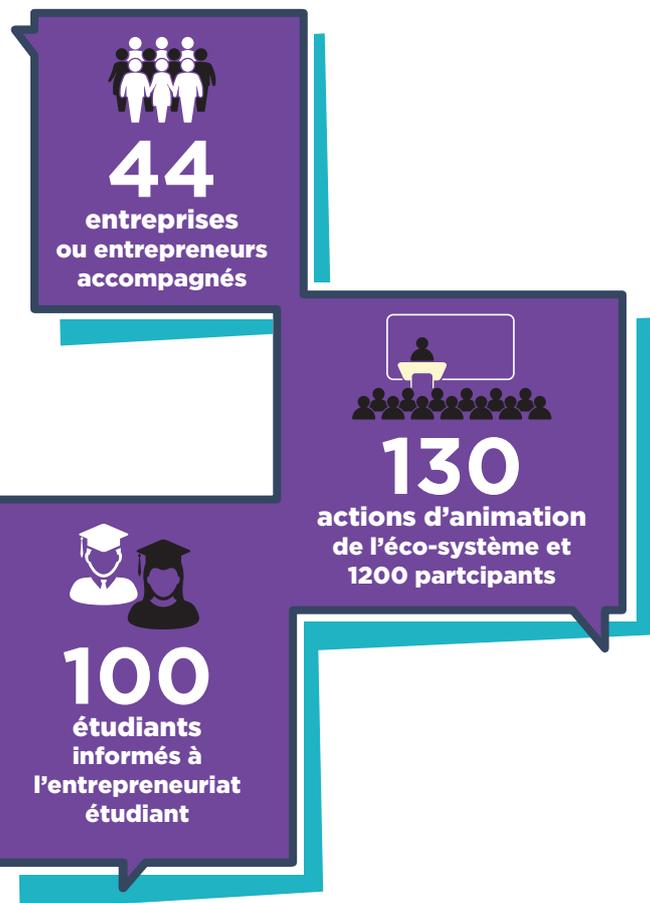
- Dispositif qui s'adresse aux entreprises qui ont un projet de réhabilitation industriel ou d'agrandissement de site existant.
- Le montant minimum d'investissement est de 1 000 000 € et l'aide est plafonnée à 100 000€ ;

Un dossier marquant : Entreprise **SODIPORC**

Entreprise spécialisée dans la transformation et la conservation de la viande de boucherie. Elle a souhaité valoriser les richesses locales et promouvoir des produits de qualité ; La réalisation de ce projet permet à l'entreprise SODIPORC de poursuivre sa croissance et renforcer son ancrage territorial.

Prêt d'honneur croissance

- Dispositif de prêt d'honneur permettant de financer la croissance des entreprises créées depuis au moins 2 ans ; Le montant du prêt peut atteindre 50 000€ et doit être accompagné d'un prêt bancaire d'un montant au moins équivalent.
- Prêt à taux 0 avec différé d'amortissement possible.



CitesLab est le dispositif porté par GrandAngoulême pour accompagner les porteurs de projet et les entrepreneurs des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) dans leurs démarches de création d'entreprise.

En 2023, ce sont 84 porteurs de projet qui ont été accompagnés via ce dispositif, dont 43% issus des QPV.

Grâce aux 5 permanences hebdomadaires et à l'animation de 27 ateliers gratuits et ouverts à tous, en partenariat avec l'ADIE, BGE, CMA et Espace Gestion, CitesLab a pu apporter un soutien concret aux entrepreneurs.

CitesLab c'est aussi 2 événements majeurs en 2023 : «Xpérience Créative Jeunes», en partenariat avec Espace Gestion, sensibilisant 27 étudiants de BTS à la création d'entreprise, et «Affaire Conclue», en partenariat avec l'ADIE, un concours de pitch qui a récompensé deux lauréats.



ESS, EMPLOI, INSERTION

L'ESS (Économie Sociale et Solidaire), par sa transversalité, est une économie susceptible de concerner toutes les compétences de GrandAngoulême par l'accompagnement des porteurs de projets dans leur création et leur développement, mais aussi à contribuer à la connaissance et la reconnaissance de ces acteurs sur le territoire.

L'agglomération soutient également certains dispositifs (dont la mission locale de l'Angoumois, l'École de la deuxième chance, le FOFE, le salon direction emploi...) pour permettre un accès à l'emploi pour tous ;

- Convention avec l'association France Active qui soutient financièrement des projets engagés du territoire et porte un incubateur spécialisé dénommé POP pour les projets relevant de l'ESS ;
- Poursuite des rendez-vous d'affaires engagés (130) avec la Chambre Régionale de l'ESS (CRESS) ;
- Sensibilisation des agents à l'ESS avec, notamment, la visite d'ENVIE 2E ;
- Démarche globale d'insertion dans la commande publique avec l'élaboration d'un répertoire des structures inclusives précisant les activités qu'elles proposent aux entreprises, associations ou particuliers ;
- Promotion de la clause sociale auprès des élus et des agents
- Soutien dans l'organisation de la première soirée des clauses d'insertion dans la commande publique en partenariat avec le groupement d'employeurs GE16ACCES, le FabLab de Krysalide, l'École de la deuxième chance pour la réalisation des prix et le lycée Jean Caillaud pour l'accueil.



Plus de
200
personnes accompagnées

FORMATION & ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Avec presque 6 000 étudiants sur son territoire, GrandAngoulême se positionne comme un des principaux Pôle d'Enseignement Supérieur – hors site universitaire de plein exercice – de la Nouvelle-Aquitaine. Le développement de l'enseignement supérieur est déterminant pour accompagner la mutation économique et l'attractivité du territoire qui bénéficie de nombreux atouts sur lesquels il est nécessaire de capitaliser.

- Cofinancement avec le Conseil Départemental d'un poste de chargée de mission « Vie étudiante – animation SLESRI » depuis septembre 2023 ;
- Valorisation de l'offre de formation locale en finançant un stand collectif « Étudier à Angoulême » au Salon de l'Étudiant de Bordeaux (depuis 2018) ;
- Copilotage du dispositif CLEE (Comité Local École Entreprise) aux côtés de l'Académie de Poitiers visant à être un levier pour développer et pérenniser les partenariats entre l'éducation nationale et le monde économique.



2000
étudiants
ont participé à l'ensemble des
actions proposées dans le cadre de
l'Angou'Mois Étudiant



IMMOBILIER ET FONCIER D'ENTREPRISE

En 2023, la dynamique des parcours résidentiels des entreprises ne s'essouffle pas et la direction est toujours mobilisée pour accompagner les entreprises

- Village d'entreprises des Molines (Angoulême) : sur les 12 cellules, 11 ont été occupées de janvier à décembre et seule 1 cellule est restée inoccupée toute l'année.
- Foncier économique : fin des travaux de viabilité et d'aménagements paysagers de la tranche 3 du Parc d'Activités EURATLANTIC (réceptionnés au 27/01/2024)



51
demandes
de renseignements
à des recherches de locaux en
immobilier d'entreprises



33
demandes comptabilisées
pour des recherches de
terrains allant de 50 m² à 7 ha
représentant 362 368 m²

IMPLANTATION D'ENTREPRISES

Le projet phare de 2023 a été la concrétisation de l'accompagnement technique de HERMES sur le Parc d'Activités de Bel-Air (L'Isle-d'Espagnac)

Bel-Air : poursuite de l'accompagnement de HERMES pour la construction d'une nouvelle manufacture dans un « Bâtiment à Energie Positive et Réduction Carbone » de 5 942 m² sur un terrain de 4,1 ha :

- 4 mai : délibération du bureau communautaire pour la vente du terrain ;
- 4 septembre : délivrance du permis de construire ;
- 22 décembre 2023 : signature de la promesse de vente du terrain, avec la mutualisation de 250 places du parking de l'Espace Carat.

EURATLANTIC : installation de BTGO Construction sur un terrain de 1,3 ha :

- 4 mai : délibération du bureau communautaire ;
- 9 octobre : signature de l'acte de vente du terrain ;
- novembre : début du chantier.

Par ailleurs, les rencontres de chacune des communes, dans le cadre de la mise en place du plan d'actions du schéma Directeur des Zones d'activités sur le volet Foncier économique sont importantes.

Elles permettront de traduire les échanges dans les futurs documents réglementaires de planification et d'urbanisme instruits par la démarche Cartéclima ! L'intégration des données environnementales et sociétales reste un enjeu majeur de cette procédure.



COMMERCE

GrandAngoulême poursuit la mise en œuvre de la feuille de route Commerce en partenariat avec les acteurs du territoire.

- Signature avec 69 acteurs locaux d'une charte intercommunale de la logistique urbaine durable, dans le cadre du programme national InTerLUD ;
- Mise en place, en partenariat avec les associations de commerçants et les Chambres Consulaires, d'une action « Made in France » visant à renforcer l'économie de proximité et promouvoir l'achat local ;
- Poursuite de l'action observatoire de commerce avec la CCI Charente à travers la présentation d'un volet « observation des flux piétons » permettant de mieux connaître l'évolution de la fréquentation piétonne sur les 4 communes de l'ORT (Angoulême, Gond-Pontouvre, Ruelle-sur-Touvre, La Couronne) et les espaces commerciaux ;
- Lancement de la révision du Document d'Aménagement Artisanal Commercial et de la Logistique dans le cadre de la démarche Cartéclima !



380 000
passants
sur le périmètre Angoulême
Centre chaque semaine



174
commerçants
de l'agglomération ont
participé au dispositif
Action Made in France

FIBRE ET HAUT DÉBIT

Le territoire de GrandAngoulême fait l'objet d'un déploiement différencié de la fibre optique pour les particuliers, en fonction des communes et de l'historique des projets (Charente Numérique et Orange).

- Poursuite du déploiement par Orange sur la zone AMii (Appel à Manifestation d'Intérêt) qui correspond aux 16 communes de l'ex Agglomération à l'exception de Mornac ;
- Poursuite du déploiement par Charente Numérique sur une partie des 23 autres communes (portions de territoire n'ayant pas antérieurement fait l'objet de montée en débit) ;
- Engagement du déploiement par Orange sur les zones restantes - extension de la zone AMii : 17 communes concernées pour 10370 locaux à raccorder avant fin 2025.



Zone AMii
90 %
des adresses réelles
sont raccordables



800
locaux raccordables
sur les 17 communes
concernées

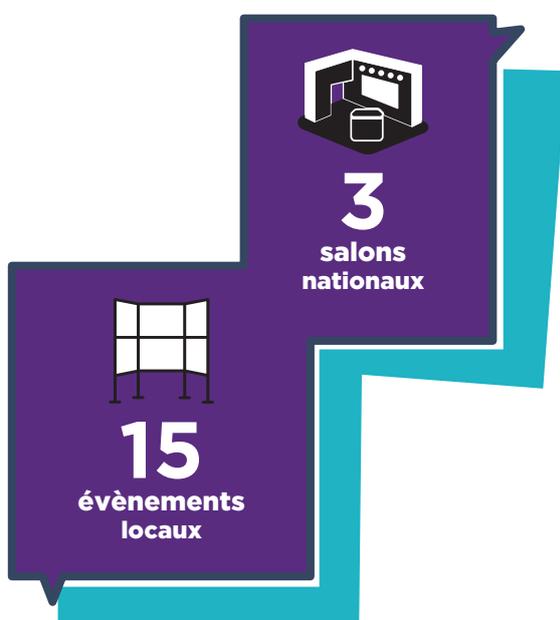


MARKETING TERRITORIAL

GrandAngoulême a intensifié en 2023 sa démarche de marketing territorial : la promotion économique et la valorisation de son attractivité en sont les enjeux majeurs.

L'accompagnement marketing des services de l'agglomération s'est également développé avec de nouveaux sujets :

- Lancement d'un nouveau dispositif d'attractivité : le weekend 4* de découverte du territoire destiné aux professionnels de santé ;
- Création d'un espace de 180m² dédié à la consommation locale à l'occasion des Gastronomades (boulangerie éphémère, espace cuisine et dégustations, espace enfants...);
- Pilotage du projet de création d'identité de la baguette charentaise et lancement évènementiel ;
- Déploiement d'une opération Made In France en novembre pour encourager la consommation responsable ;
- Organisation de la première édition de l'« afterwork ADEL TPE », dédié aux bénéficiaires du dispositif ;
- Lancement d'une campagne de communication sur les savoir-faire locaux.



PARTENARIATS FINANCIERS ET COOPÉRATIONS INTERNATIONALES

- Signature du Contrat régional de Développement et de Transition 2023-2025 qui acte la stratégie de territoire et les 1^{ers} projets à financer ;
- Adoption de la Convention d'investissement 2022-2024 avec le Conseil départemental de la Charente et de la charte Charente 2030 pour soutenir les projets de GrandAngoulême à hauteur de 1,5 M€ ;
- Élaboration et adoption de la Convention sur les Fonds territoriaux européens 2021 - 2027 pour financer les projets du territoire de contractualisation (GA et La Rochefoucauld Porte du Périgord) à hauteur de 4,2 M€ ;
- Réalisation de l'évaluation du programme Confluence créative – Coopération décentralisée avec le Mexique et animation de journées de créativité multi acteurs pour définir les perspectives de coopération ;
- Décision au titre de la Solidarité internationale (dispositif 1 %) de financer un projet d'envergure d'adduction à l'eau potable au Sénégal, mené par l'association Eau Vive Ruelle ;
- Soutien renforcé aux projets de sensibilisation à l'Europe et au Joli Mois de l'Europe ;
- Accompagnement par la mission cofinancement des communes dans leurs candidatures au dispositif d'État « Villages d'avenir » ;
- 1^{ère} année expérimentale de déploiement du nouveau Fond de concours Solidarité à destination de 28 communes de l'agglomération.

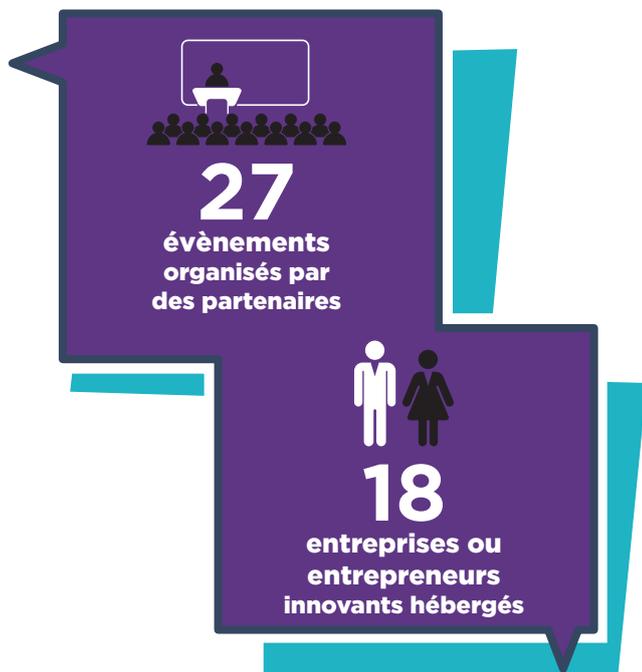
1,3 M€
de dotations
à l'investissement
obtenue de l'État

50 300€
de subvention
du Ministère de
l'Europe et des affaires
étrangères pour un
projet de Coopération
avec le Mexique



KRYSSALIDE

Le technoparc Kryssalide est le lieu « totem » dédié à l'accueil des entrepreneurs innovants pour le territoire. La modularité de ces espaces et la variété de l'offre (FabLab, co-working, salle de réunion...) couplée à la présence de la technopole Eurekatech permettent d'accompagner et d'accueillir des entreprises et des événements.



ESPACE CARAT

2023 est l'année du retour à une activité similaire à celle connue avant la crise sanitaire.

76 événements (75 en 2019, 22 en 2020, 37 en 2021, 64 en 2022) :

- 40 événements d'entreprises ;
- 14 salons ;
- 1 congrès ;
- 18 concerts et spectacles ;
- 1 événement sportif ;
- 2 Ludopark.





Des moyens pour agir



Dans la nuit du 23 au 24 juillet, le réseau informatique de GrandAngoulême et de la ville d'Angoulême, subissait une attaque de grande ampleur qui a précipité l'ensemble des agents communautaires dans une situation inédite de crise.

Cette attaque, par sa soudaineté, son action menaçante et intrusive a plongé les services dans une phase de sidération, les privant de leurs repères en faisant irruption et intrusion dans un champ professionnel que l'on pensait sécurisé et dans lequel on naviguait sereinement.

Ses impacts ont été importants et ont pénalisé l'ensemble des services : indisponibilité des fichiers et des historiques de données, applications inaccessibles, moyens de communication interrompus pendant plusieurs semaines voire plusieurs mois pour certains outils...

Les différentes directions supports ont été au cœur de la gestion de cette crise sans précédent et ont mis en œuvre des solutions de continuité des services publics :

- La direction des systèmes d'information en premier plan pour la gestion des phases d'investigation et toute la reconstruction des systèmes qui perdurera plusieurs mois encore,
- La Direction des Ressources Humaines pour assurer sans retard le versement des rémunérations des agents communautaires,
- La Direction des Finances pour la poursuite du paiement des factures de l'établissement, extrêmement dépendant des outils numériques depuis la dématérialisation complète de la chaîne comptable,
- La Direction de la Vie Institutionnelle pour la continuité du fonctionnement et la tenue des instances délibératives (conseils et bureaux),
- Ou encore les services de communication pour assurer la circulation de l'information tant en interne qu'en externe.

BUDGET

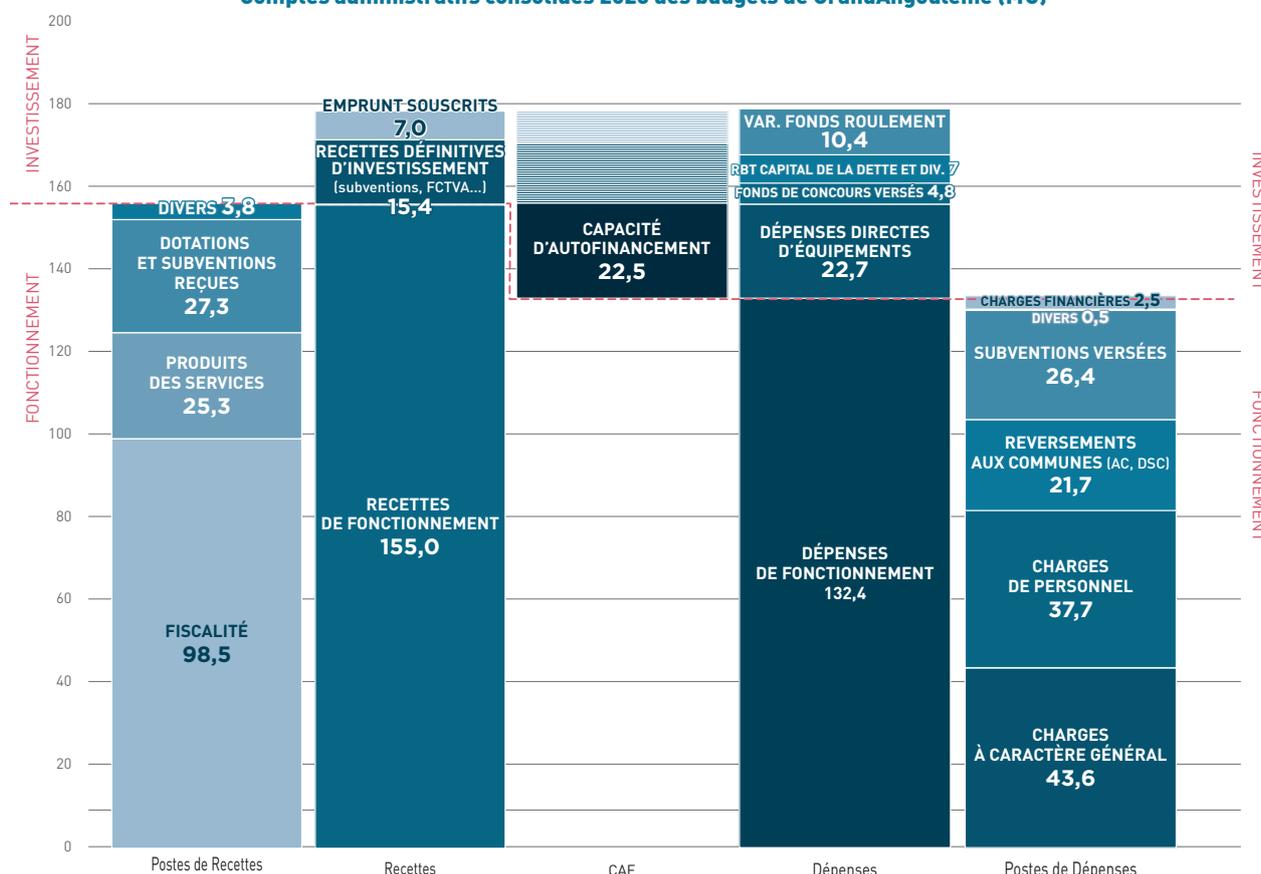
Le rapport financier 2023 présenté ici consiste en une analyse des comptes administratifs consolidés des neuf budgets de l'agglomération, et s'apprécie sans considération des équilibres propres à chacun d'entre eux.

Les dépenses et recettes de l'agglomération sont réparties en deux sections :

■ **Une section de fonctionnement** qui comprend 132,4 M€ de dépenses (attribution de compensations versées aux communes membres, subventions aux associations, charges de personnel, électricité, assurances, entretien, ...) et 155 M€ de recettes (dotations de l'Etat, fiscalité, produits des services, ...).

■ **Une section d'investissement** qui comprend 22,7 M€ de travaux et acquisitions d'équipements (canalisations d'eau, achat de bennes à ordures ménagères, aménagement des zones d'activités économiques, ...) ainsi que 4,8 M€ de subventions d'équipement versées à des tiers. Elle est financée grâce à la capacité d'autofinancement dégagée par la section de fonctionnement ainsi que par des subventions et par emprunts.

Comptes administratifs consolidés 2023 des budgets de GrandAngoulême (M€)



NB : la consolidation des comptes indique que les flux croisés entre budgets ont été neutralisés et ne sont pas pris en compte dans les recettes et les dépenses.

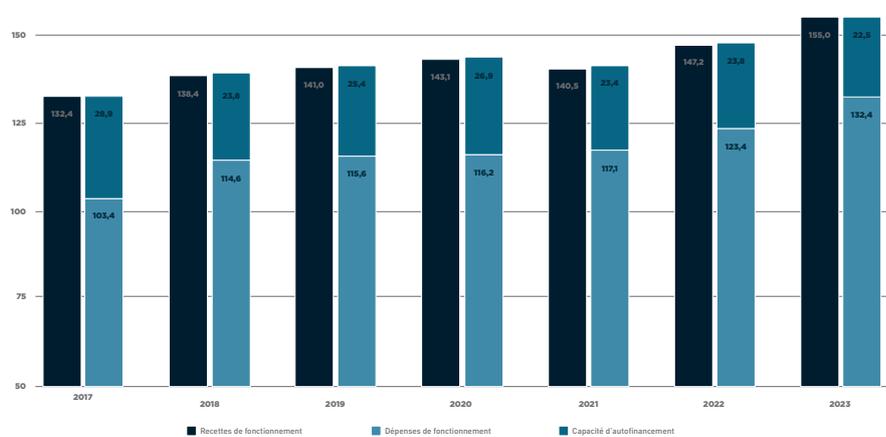


LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Après une première année 2017 post-fusion, les recettes de l'agglomération se sont stabilisées autour de 140 M€. Depuis 2022, on constate une augmentation significative des recettes de l'ordre de 7 M€ par an, conséquence notable de la hausse de l'inflation et de son impact sur les recettes fiscales au travers de la revalorisation forfaitaire des bases d'imposition. A noter qu'il n'y a eu aucune évolution des taux d'imposition de GrandAngoulême depuis la fusion.

La reprise de l'inflation impacte également les différents postes de dépenses de l'agglomération, tant sur les charges à caractère général, que sur les subventions versées ou encore sur la masse salariale.

Évolution de la capacité d'autofinancement (M€)

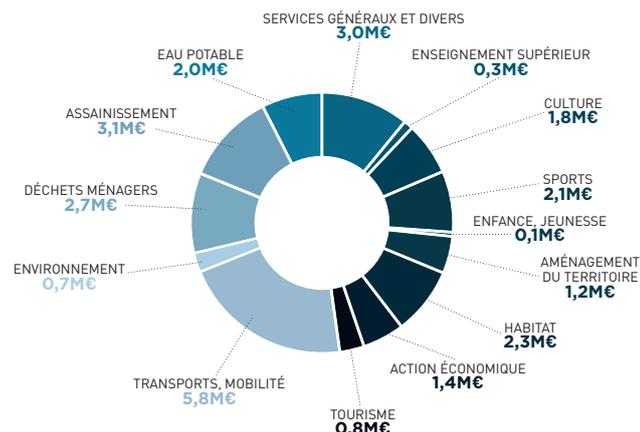


Globalement, on observe une baisse de 3 M€ de la capacité d'autofinancement sur la période, c'est-à-dire de l'écart entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, qui s'établissait à

26,3 M€ en moyenne de 2017 à 2020 et qui est depuis 2021 de l'ordre de 23,3 M€ par an. Cela traduit une dynamique de dépenses (+ 4,2%) supérieure à celle des recettes (+ 2,7%) sur la période.

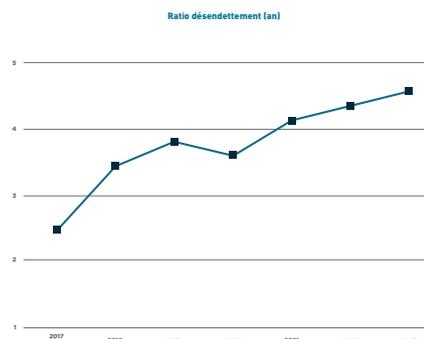
LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

GrandAngoulême a réalisé 27,5 M€ de dépenses d'équipement en 2023. La présentation des dépenses d'équipement par compétence permet d'illustrer les différents champs d'intervention de l'agglomération.



L'ENDETTEMENT

L'encours de dette de GrandAngoulême est de 103 M€ et présente un risque minimal selon la charte Gissler. Si la capacité de désendettement de l'agglomération reste très satisfaisante, sa durée augmente tendanciellement depuis 2017. Cela traduit une dégradation de l'épargne brute sur la période, conjuguée à une augmentation de l'encours de dette, principalement en début de période (2017-2019) et en 2023.





FINANCES

La direction des Finances est composée de 12 agents. Elle travaille de manière transversale avec l'ensemble des directions de la collectivité et sur tous les budgets, ainsi que le SMAPE. Ses missions s'articulent autour de la préparation et de l'exécution budgétaire, en lien avec les Unités de gestion (UG) de chaque DGA. Elle réalise également des missions d'expertise en matière d'analyse financière et de perspectives pluriannuelles, de gestion de la dette et de fiscalité ainsi que de transferts financiers entre budgets et vers les communes membres.

- **Passage à la nomenclature M57** pour les services publics administratifs avec l'ensemble des évolutions en découlant pour GrandAngoulême et pour le SMAPE ;
- **Adoption d'un Règlement Budgétaire et Financier (RBF)** précisant les règles de gestion dont se dote la collectivité à l'occasion du passage à la M57, tant pour GrandAngoulême que pour le SMAPE ;
- Adoption par la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) du **rapport quinquennal sur les attributions de compensation (AC)** ;
- **Adaptation de l'organisation financière à un nouveau mode de fonctionnement suite à la cyberattaque** intervenue au coeur de l'été : travail sur la continuité des paiements en lien avec le service de Gestion Comptable (SGC) d'Angoulême et poursuite des activités.



20

jours

délaï global de paiement
(DGP) 2023 (délaï
moyen de paiement aux
fournisseurs)



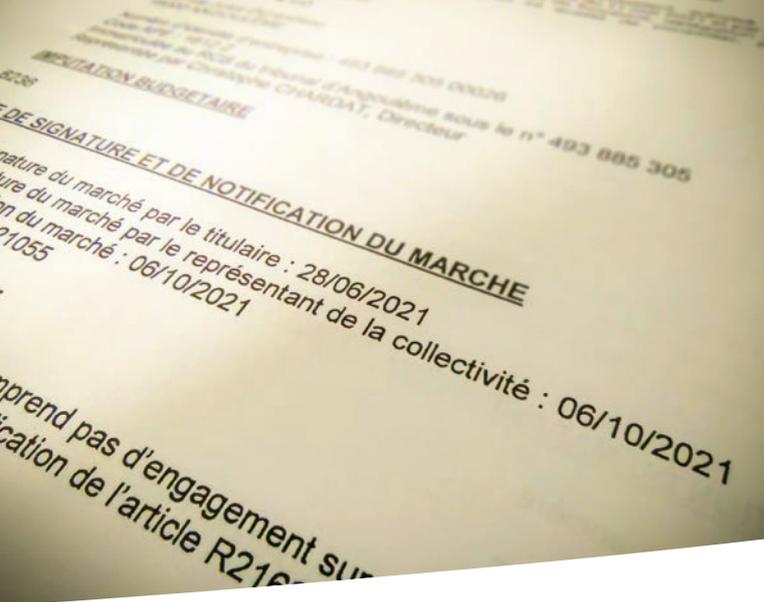
23 800

nombre écritures
traitées
(20 350 mandats de
dépenses
et 3 450 de recettes)

RESSOURCES HUMAINES

Les 19 agents de la DRH veillent à fournir aux services, les moyens humains nécessaires à la réalisation de leurs missions. Soucieuse d'accueillir, conseiller et informer les 750 agents permanents sur les questions relatives à leur situation administrative, la DRH a, en 2023, concentré son action sur la modernisation et la transformation de l'administration pour répondre aux attentes des salariés.

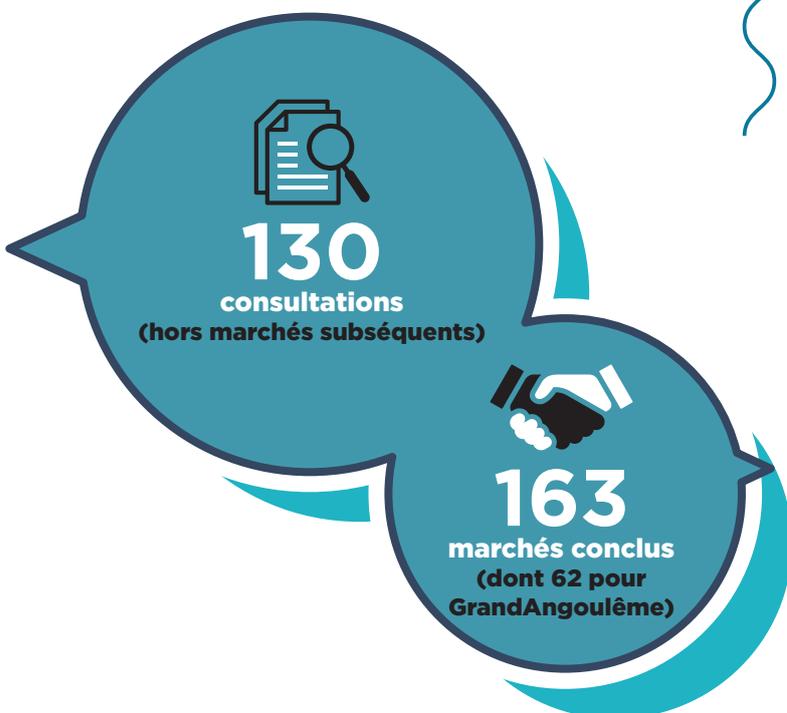
- Adoption d'une charte de management et de fonctionnement articulée autour de 6 valeurs et 6 principes de fonctionnement représentant l'identité de la communauté ;
- Production d'un projet de service, s'appuyant sur les lignes directrices de gestion définissant la stratégie pluriannuelle de la politique RH, selon 9 objectifs et 32 actions prioritaires ;
- Poursuite des travaux relatifs au plan d'actions pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, notamment la continuité de l'action pluriannuelle de formation et sensibilisation de l'ensemble des agents sur le thème de l'égalité femmes/hommes ;
- Signature d'un nouveau conventionnement triennal passé avec le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) pour pérenniser les actions en faveur des travailleurs en situation de handicap ;
- Lancement d'une campagne de sensibilisation des usagers face à une recrudescence des incivilités, des agressions et violences manifestes envers les agents communautaires et ce afin de leur apporter un soutien et d'interpeller les usagers sur le respect qu'ils leur doivent.
- Lancement du chantier RIFSEEP.



COMMANDE PUBLIQUE

La direction de la commande publique compte 10 agents. Elle assiste et conseille les directions opérationnelles en matière de préparation, de passation et d'exécution des contrats (marchés publics et contrats de concession). C'est un service commun avec la Ville d'Angoulême.

- Le Conseil communautaire, dans une délibération du 13 décembre 2023 relative à la modification des statuts de GrandAngoulême, a décidé la création d'une centrale d'achats intercommunale au bénéfice des communes membres et des acheteurs qui relèvent de son territoire et qui souhaiteront y adhérer par voie conventionnelle ;
- L'étude relative à la stratégie d'achats partagés de GrandAngoulême a conclu à l'intérêt d'une mutualisation de la fonction achat avec la ville-centre et à la définition des axes du Schéma de Promotion des Achats Sociale-ment et Écologiquement Responsables (SPASER) ;
- Renouvellement des concessions portant délégation de service public pour la gestion du crématorium d'Angoulême (ville-centre) et du plan d'eau de Saint-Yrieix (SMAPE).



ADS

Le service commun des Autorisations du Droit des Sols, instruit, pour le compte des communes adhérentes, tous les actes d'urbanisme. Il accompagne les communes et les porteurs de projets, en considération des enjeux, des attentes des élus et du cadre légal (règlements PLUi, codes, jurisprudence, textes en vigueur). Il propose des solutions aux difficultés relevées. Il instruit aussi dans les mêmes conditions et cette fois au titre du code de la construction et de l'environnement, les autorisations de travaux et les autorisations d'enseignes et de publicités lumineuses.

- Malgré la cyberattaque, instruction des actes dans les délais réglementaires ;
- Terminer la mise en place de la dématérialisation des actes ;
- Participation à la mise en place du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal à 38 communes ;
- Prise en compte des nouvelles réglementations (sous-destinations etc...).





VIE INSTITUTIONNELLE ET RELATIONS ADMINISTRÉS

S'adapter, innover, coopérer : tels sont les principes fondamentaux mis en oeuvre par les 11 agents de la direction, pour organiser la vie institutionnelle de la communauté (conseils, bureaux, commissions), garantir la sécurité des décisions des élus (délibérations, arrêtés), faciliter la relation aux administrés (accueil, courrier, liaison) et conserver les archives produites par les services de l'agglomération.

- Retour au papier suite à la cyberattaque et à l'absence consécutive d'outils métier : gestion des réservations des salles de réunions, des véhicules du pool auto du siège, dossiers des conseils et des bureaux communautaires, envois postaux aux élus ;
- Mise en place du nouveau système de standard téléphonique à l'accueil du siège ;
- Démarrage du projet GED (Gestion électronique des documents) conjointement Archives/DSI ;
- Conseil aux communes pour le remplacement des conseillers communautaires à la suite de changements (remaniements, démissions ...).



441

délibérations adoptées

au cours de 7 conseils et de 18 bureaux communautaires



25 200

km parcourus pour porter de multiples documents dans les mairies

AFFAIRES JURIDIQUES

La Direction des Affaires Juridiques, qui compte 3 agents, gère les contentieux, les assurances et les acquisitions et cessions foncières de GrandAngoulême tout en accompagnant les directions dans la sécurisation publique de leurs projets.

Réalisations 2023 :

- Mise en place d'un marché de conseil juridique ;
- Mise en place d'un marché d'AMO préalable au renouvellement de nos contrats d'assurance.



23

contentieux



85

sinistres



22 850 €

montant des indemnités d'assurance perçues par GrandAngoulême



DSI

La Direction des Systèmes d'Information et de l'e-Administration équipe en solutions numériques les services et les équipements de GrandAngoulême. Un service commun « systèmes et réseaux » assure également la fourniture des services centraux pour le compte de la ville d'Angoulême. Les activités et réalisations concernent tous les métiers de l'informatique et des télécommunications, des travaux techniques comme les créations de réseaux jusqu'aux services à valeur ajoutée comme les services numériques directement rendus aux usagers. Les outils et services proposés aux collaborateurs et administrés sont sans cesse renouvelés, pour s'adapter aux demandes et technologies en perpétuelle évolution.

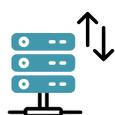
En 2023, un chantier sans précédent de sécurisation des systèmes était entrepris, il devait s'achever fin septembre. L'attaque et la crise cyber qui en a résulté a stoppé ce chantier. Le second semestre fut entièrement consacré à remettre en service les différents moyens numériques de l'agglomération et de la ville d'Angoulême.

Les phases majeures de remédiation suite à cet incident sont les suivantes :

- investigation et compréhension de l'attaque et de ses conséquences ;
- mise en place d'un système d'information transitoire pour les services essentiels et 200 utilisateurs ;
- Construction d'un socle technique sur lequel reconstruire un SI pérenne ;
- Déploiement du SI pérenne (qui se terminera en 2024).



630
ordinateurs
réinstallés



193
serveurs
entièrement installés
et configurés

COMMUNICATION

La direction de la communication accompagne les services dans la communication de leur projet en veillant à la cohérence des messages avec la stratégie de communication.

En 2023, la direction a fortement développé la communication numérique en s'appuyant sur de nouveaux formats :

- Capsules métiers ;
- Minute-presse ;
- Pop-corn.

Elle s'est appuyée sur des événements phares tels que le FFA ou le festival international de la bande dessinée pour développer son audience et augmenter la portée de ses publications.



+ 33 000
abonnés Facebook



+ 163 000
visiteurs sur le portail
[grandangouleme.fr](https://www.grandangouleme.fr)

INFORMATION TERRITORIALE

Le Service de l'Information Territoriale propose aux agents et aux communes des solutions de gestion et de connaissance du territoire intercommunautaire. Ses trois axes de services sont le système d'information géographique, les observatoires et l'Open Data.

- Première édition de l'Observatoire de l'agglomération ;
- Diffusion de nouveaux outils cartographiques aux communes (PCS, ZA ENR, frelons) ;
- Accompagnement des communes dans la démarche Base Adresse Locale ;
- Utilisation d'un drone permettant une meilleure actualisation des référentiels géographiques et une vision nouvelle du territoire.



MAINTENANCE PATRIMOINE

Le service maintenance patrimoine est composé de 3 techniciens référents du patrimoine bâti, un technicien GTC spécialisé dans le courant faible, un bureau d'étude, une régie bâtiment et une régie ménage.

Les principales missions du services sont d'assurer les dépannages divers, coordonner et exécuter les maintenances réglementaires obligatoires, piloter tous les travaux d'amélioration du patrimoine bâti.

- 110 bâtiments dont 35 ERP ;
- 1 977 000 € de budgets exécutés en investissement ;
- 1 208 261€ de budgets exécutés en fonctionnement (maintenances et dépannages) ;
- 350 rapports de vérifications obligatoires traités en 2023.

Actions visant à réaliser des économies d'énergie :

- Remplacement chaufferie fioul du centre équestre par une chaufferie bois : 112 000€
- Extension du déploiement de la gestion technique centralisée : 45000€

Actions diverses :

- Sécurisation et confortement d'un fond rocheux à Artigalàs : 131 000 €
- Aménagement de l'annexe du conservatoire Rue Ragnaud : 76 000€
- Aménagement en régie du 39 rue du Gond pour le service CTAC : 40 000 €

PATRIMOINE FONCIER ET IMMOBILIER

La DSFI est un service support venant en accompagnement des autres directions et services de GrandAngoulême dans leurs projets fonciers et immobiliers. Les trois grandes missions sont les suivantes :

- Améliorer la connaissance du patrimoine,
- Optimiser le patrimoine dans ses coûts et recettes,
- Structurer la fonction immobilière.

En 2023, la DSFI a accentué son accompagnement auprès des directions de GrandAngoulême dans leurs projets. La DSFI s'est fortement investie dans la réalisation du projet de l'Ilot Renaudin : participation à la finalisation du bail en l'état futur d'achèvement, accompagnement EPFNA et SAEML Territoires Charente.

Réalisé en 2021, le schéma directeur immobilier connaît des mises à jour annuelles et nourrit les débats sur les orientations budgétaires en s'appliquant à garantir la pérennité à long terme du patrimoine bâti.

La mobilisation de la DSFI va se poursuivre sur la seconde phase de l'itinéraire touristique Val de Charente sur les communes de Linars et Trois-Palis, et sur des dossiers d'optimisation immobilière à concrétiser (ancien ALSH de Dirac).

La DSFI va se mobiliser sur la formalisation et la mise en oeuvre de deux conventions avec l'EPFNA : la rédaction d'une convention cadre unique et la convention relative à la résorption de la friche des Chais Montaigne.

ESPACES PUBLICS

Entretien de l'ensemble des espaces publics communautaires (voiries, espaces verts, propreté urbaine, SLT, EP...) et la réalisation des projets neufs.

- Création d'un cheminement doux de l'esplanade de Bourguine à Magelis ;
- Aménagement du boulevard Maréchal Juin ;
- Reprise des berges Vindelle ;
- Création de quais bus accessibles



+ 2 M€
de projets réalisés



CONDUITE D'OPÉRATION

La direction créée en 2022 a pour but de réaliser la mise en œuvre des projets structurants de l'agglomération (Passerelle La Couronne, UIOM ...) ainsi que ceux des collectivités et de ses partenaires (NEF, SEMEA, SMAGV) souhaitant un appui.

- Centre Technique Pré-Collecte (inauguration le 17/10/2023) ;
- Atelier Mécanique (notification du marché de maîtrise d'œuvre en janvier 2024) ;
- Euratlantic (Réception en 2023) ;
- Conservatoire Gabriel Fauré et son annexe Nadia Boulanger (validation des diagnostics techniques en 2023, lancement de la phase de programmation) ;
- Nautilus chaufferie (validation de la phase DIAG fin 2023)
- École de la 2nd chance (validation du programme) ;
- Club réceptif du stade d'athlétisme d'Angoulême (validation du programme fin 2023) ;
- SEMEA (poursuite de la conception de réhabilitation du site).



ATELIER MÉCANIQUE

L'atelier mécanique assure l'entretien curatif et préventif du parc d'environ 290 véhicules et engins de GrandAngoulême et du SMAPE. Le service est également acteur sur l'achat de véhicules et de carburant à faibles émissions (véhicules électriques, carburant HVO,...).

- 17 véhicules neufs livrés : 14 VL (dont 1 combiné hydrocureur et 1 fourgon vidéo), 2 PL, 1 tracteur ;
- Lancement de 9 marchés subséquents VL : 8 en électrique et 1 thermique ;
- Lancement de 3 appels d'offres : acquisition ou renouvellement des matériels roulants et équipements (7 lots), fourniture de Gazole HVO (huiles végétales hydrotraitées), acquisition d'un compacteur à rouleau électrique pour bennes de déchets ;
- Reforme et vente de 17 véhicules légers, engins et matériels aux agents de GrandAngoulême pour une recette de 28 743,17 € ;
- Recrutement d'un 5^e mécanicien en février 2023 ;
- Lancement de l'étude du verdissement de la flotte ;
- Impacts de la cyberattaque de juillet :
 - Station de carburant bloquée : retour à des saisies manuelles avec l'appui d'une trentaine de collègues volontaires du 16 août au 19 septembre ;
 - Logiciel de suivi des réparations/entretiens des véhicules : saisie de données de 10 mois d'activité à rattraper à l'aide d'un renfort.



2023



**25, Boulevard Besson Bey
16 023 Angoulême Cedex**

Tél. 05 45 38 60 60

Fax. 05 45 38 60 59

**www.grandangouleme.fr
contact@grandangouleme.fr**

  GrandAngoulême